

SHERBROOKE — A domicile	UN AN, d'avance	\$6.00
UN AN, d'avance	AU MOIS, d'avance	0.50
CANTON DE L'EST — Par la poste	UN AN, d'avance	\$4.00
SIX MOIS, d'avance	AU MOIS, d'avance	2.25
ETATS-UNIS	UN AN, d'avance	\$6.00
AU MOIS, d'avance	AU MOIS, d'avance	0.50

Toute année commencée est due en entier.

Prise de nos avis sans délai de tout changement d'adresse afin d'obtenir une prompte distribution.

LOURDES PERTES PAR LE FEU A SHERBROOKE HIER SOIR

Des dommages matériels évalués à plus de \$100,000 ont été causés hier soir par l'incendie le plus considérable que Sherbrooke ait vu depuis six ans, lequel a détruit l'édifice Bélanger et Bégin, contenant deux garages d'automobiles, neuf logements, et une boutique de plomberie. — Près de soixante automobiles ont été détruites ou fortement endommagées. — Les occupants des logis ont dû se sauver en toute hâte, quelques-uns en sautant des balcons et fenêtres.

DES RUMEURS DE PERTE DE VIE CIRCUAIENT

Deux pompiers ont été blessés, plus de 60 automobiles ont été détruites, et une famille de six personnes a été tuée. Les dégâts matériels sont évalués à plus de \$100,000. Les occupants des logis ont dû se sauver en toute hâte, quelques-uns en sautant des balcons et fenêtres.

Ils échappent belle

Le chef Couture, le capitaine Camirand et plusieurs hommes échappèrent par quelques poches à cet incendie. Ils venaient de commander aux hommes de se retirer du balcon, et s'éloignaient de l'endroit lorsque le toit s'écroula.

Les pertes matérielles sont évaluées à au-delà de \$100,000, réparties comme suit: \$30,000 sur la bâtisse, environ \$60,000 sur les automobiles et le stock, et \$10,000 sur les ameublements.

MM. Bélanger et Bégin sont assurés pour \$20,000 sur la bâtisse, et M. Desjardins pour \$800 sur son stock. Les propriétaires des automobiles remises dans les deux garages portaient presque tous de l'assurance.

L'incendie a duré six heures. Ayant commencé peu après six heures hier soir, ce n'est que vers minuit que la plus forte partie de la brigade put se retirer. Une équipe d'hommes a été laissée sur les lieux toute la nuit et a été relevée par une autre ce matin pour arroser les débris afin que les flammes ne reprennent pas.

Il a été impossible de découvrir la cause de l'incendie. Les flammes ont paru si subitement dans le garage Desjardins que les quatre employés qui s'y trouvaient n'ont eu que le temps de sortir. Il leur a été impossible même de sortir un seul véhicule. Il y avait dans la partie antérieure du garage, près de la porte, un automobile Maxwell, modèle 1925, qui a été fortement endommagée.

L'alarme est sonnée

L'alarme fut sonnée par un employé du garage O'Donnell et Morissette, M. Donat Hébert, qui vit les flammes en passant. Il tira la manette de la boîte 24, qui est presque en face, et en quelques instants les premiers pompiers étaient sur les lieux sous le commandement du chef Couture et du capitaine Camirand. Ce dernier se trouvait à l'angle des rues King et Wellington quand l'alarme fut donnée et il déclara qu'il voyait déjà la réflexion du feu de cet endroit.

Le chef dit que les flammes tournoyaient dans le garage, et que les grandes glaces d'avant étaient déjà brisées par la chaleur des flammes.

En quelques instants l'alarme fut donnée aux occupants des logis qui sont situés au-dessus du garage, et les occupants durent s'enfuir sans rien emporter.

M. Frank Thompson, un employé de chemin de fer, dut sauter du premier balcon.

Mme Melver, descendit un escalier, portant un de ces deux enfants qu'elle jeta du balcon du côté tandis qu'elle sauta elle-même avec l'autre dans ses bras.

M. H. Murray, sauta d'une fenêtre du premier étage. Aucune de ces personnes ne fut blessée.

Vif courant d'air

Une fois la vitrine d'avant brisée, le progrès des flammes fut rapide. Le courant d'air suivit le long couloir formé par le premier plancher et s'enfonça dans les guilts de l'ascenseur, entraînant les flammes. Les escaliers et les puits de lumière sur le toit, ainsi que les portes de service sur le toit pour les occupants de la maison qui y faisaient sécher leur linge, servirent d'autant de conduits pour le feu.

L'édifice est divisé en trois sections. Une à l'avant, de vingt-cinq pieds de largeur, bâtie en brique, une portion centrale, bâtie en bois, de même largeur que la devant, et une troisième section, la dernière érigée, qui donne sur la rue du Dépot, construite en brique sur une largeur de quarante pieds.

La plus grande partie des dommages est au centre qui est effondré, mais les parties d'avant et d'arrière sont si fortement endommagées que l'intérieur devra être entièrement reconstruit. L'édifice a une longueur de cent soixante pieds.

Les flammes se communiquèrent au toit à partir de vingt-cinq pieds de la rue jusqu'à l'arrière de la bâtisse, et donnèrent à la brigade un travail considérable. Il fallut huit jets, actifs par les trois pompes à vapeur, et comme la bâtisse a une hauteur de cinq étages à l'arrière il fallut hisser les plus hautes échelles du département.

(A suivre en page 3.)

La session de la Législature

LA PRESSE DU PAYS A COMMENTE AVEC ELOGES LE DISCOURS DU TRONE

Le premier document officiel de la session est plein d'optimisme et, malgré son laconisme, il représente tout un programme. — Le gouvernement réalise que sa vigilance et son initiative sont plus que jamais nécessaires pour maintenir dans cette province des conditions plus stables et satisfaisantes que chez nos voisins.

L'ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE

(De notre correspondant spécial)

QUEBEC, 9. — La presse du pays a commenté avec éloges le Discours du Trône. "L'Événement" écrit: "Le premier document officiel de la session est plein d'optimisme. On y trouve malgré son laconisme tout un programme. Le gouvernement réalise que sa vigilance et son initiative sont plus nécessaires que jamais pour maintenir dans cette province des conditions plus stables et satisfaisantes que chez nos voisins. Il aime l'action et n'hésite pas à aller au-devant des difficultés qui se présentent sur sa route. L'éducation, l'agriculture, la colonisation, la voirie, la sylviculture, les mines, les pêcheries, la mise en valeur des forces hydrauliques, des législations spéciales pour satisfaire aux conclusions d'enquêtes importantes: voilà une nomenclature contenue dans le discours du trône qui promet du travail à nos législateurs."

Du "Soleil", est extraite l'appréciation suivante: "Or, l'adresse royale, prononcée dans le grand appareil d'une fête d'ouverture sessionnelle, est l'une des plus substantielles que l'on ait entendue dans l'enceinte législative."

Le "Canada" commente la situation générale de notre Province en ces termes: "Nos finances continuent d'accuser un surplus considérable et nos revenus se maintiennent fort en avance sur nos dépenses. Dans tous les départements, on note une activité progressive. La colonisation a donné de bons résultats; l'agriculture est florissante. Quant à nos grandes routes, elles n'ont jamais été en meilleur état et elles nous ont valu, l'été dernier, la visite d'un grand nombre d'étrangers. Notre système d'enseignement va d'un progrès à un autre. La législature sera appelée à décider plusieurs mesures nouvelles de ce côté."

La presse, en général, a saisi tout l'importance du discours du Trône.

L'ADRESSE EN REPONSE

A la Chambre, M. P. E. Côté, député de Bonaventure, avait reçu la délicate mission de proposer l'adresse en réponse au discours du Trône. Sa voix forte et vibrante a porté un message de confiance plein de promesses pour le développement de notre province. M. J. H. Dillon, c. a. v., avait été chargé de secondar l'adresse. Ces deux orateurs ont justifié la confiance mise en eux, par la solidité de leurs discours faits de clarté, de logique, qui s'unissaient à une tournure littéraire des plus agréables.

M. Côté, dans sa situation générale de notre Province et se réjouit des progrès constatés dans les différents départements: agriculture, colonisation, travaux publics, assistance publique, terre et forêt.

Depuis 10 ans, 900 élèves sont passés par l'école d'agriculture de Ste-Anne dont 91 sont sortis bacheliers et 66 ont reçu leur diplôme de capacité agricole.

L'industrie laitière a réalisé des progrès substantiels depuis 1916: le chiffre des inspecteurs-essayeurs de lait est passé de 140 à 645. En 1914, 34,000,000 de livres de beurre avaient été fabriqués et 56,000,000 livres de fromages. En 1917, 1715 fabriques ont produit 59,000,000 de livres de beurre et 46,000,000 de livres de fromage. Pour 1923-24, un subside de \$18,559.00 fut voté à ces fabriques.

POUR LA COLONISATION

De 1920 à 1924, le gouvernement a dépensé pour la colonisation \$8,015,960.00. Il a bâti 108,975 points de colonisation; il a accordé des octrois nombreux comme prix de défrichement, grâces de semences, concours de labours, expositions agricoles.

Les coopératives ont expédié 300,000 livres de morue. En 1924, \$233,000.00 ont été votés pour les écoles de campagne contre \$10,000.00 en 1905.

Toutes les branches de l'enseignement, écoles primaires, écoles normales, universités, collèges classiques ont reçu des subsides généraux. En 1924, une somme de 4 millions a été dépensée pour la voirie.

La politique libérale a pu résister, ajoute encore M. Côté, contre les attaques de ses adversaires, grâce à une entente harmonieuse et fructueuse entre les chefs et la vaillante députation libérale.

ENRAYER LE CHOMAGE

M. J. H. Dillon, M.P.P. pour Ste-Anne (Montréal), seconde d'une façon heureuse l'adresse en réponse au discours du Trône. L'orateur se réjouit de constater que le gouvernement désire enrayer le chômage dans notre province et développer nos vastes ressources naturelles. Il se réjouit encore de l'aide financière promise dans le discours du trône pour l'éducation des fils ouvriers, décédés au cours de leur travail. Après quelques remarques générales sur la situation prospère de notre province, il conclut son discours en désirant voir toujours exister la bonne entente entre les deux races qui habitent notre province: entente dont bénéficiera notre pays.

AU CONSEIL LEGISLATIF

Au Conseil législatif, l'hon. P. Du Tremblay, proposeur de l'adresse en

COMMENT LE CAP. TREMBLAY A ETE MELE A L'AFFAIRE

Le propriétaire de la barge Tremblay a été le premier témoin entendu à l'enquête préliminaire dans la cause de contrebande de liqueurs qui s'est ouverte hier à Québec. — Le chargement se fit devant Matane, au large.

CEUX QUI SONT ACCUSES

(De notre correspondant)

QUEBEC, 9. — On a commencé hier matin, devant l'hon. juge Choquette, de la Cour des sessions de la paix, l'enquête préliminaire dans la grosse affaire de contrebande d'alcool dont les incidents les plus considérables eurent lieu à Saint-Sulpice et à Bédard.

Il est de coutume qu'à Québec les enquêtes préliminaires se font à huis clos. Dans le cas présent, le juge a consenti à faire exception et il a laissé ouvrir les portes et une foule énorme a envahi la salle.

Les accusés étaient présents, mais non au banc des accusés. Ils sont défendus par les avocats, suivants: l'honorable Rodolphe Monty, représentant M. J.-E. Bissillon; M. Peter Berovitch, représentant le capitaine Symons; M. Allyn Taschereau, représentant le pilote Louis Dufresne; M. Antoine Rivard, représentant M. G. Hearty; M. Thibierge, de Montréal, et Edgar Rockett, de Québec, représentant MM. L. Brien et D.-J. Perrault. La Couronne est représentée par M. Lucien Cannon.

Une motion commune

Dès le début, les défenseurs des accusés Brien et Perrault se sont unis et ont présenté une motion pour forcer la Couronne à fournir des détails sur l'accusation de complot portée contre les accusés. Cette motion a été longuement plaidée, et le juge l'a prise en délibéré.

L'hon. M. Monty suggéra que l'enquête fût ajournée à 2 heures 30 de l'après-midi, afin de permettre à M. Cannon de communiquer avec le procureur-général pour savoir si ce dernier est en état de fournir les détails réclamés.

M. Berovitch, défenseur du capitaine Symons, et M. Allyn Taschereau, défenseur du pilote Dufresne, se sont déclarés prêts à procéder. M. Taschereau offrit même son client à la Couronne comme témoin. Le juge a décidé que l'on devait procéder à l'audition des témoins sans tarder dans la cause des deux accusés qui sont prêts à procéder.

On a commencé par la cause du capitaine Symons, maître du port de Montréal. Le premier témoin entendu fut le capitaine A. Tremblay. A la demande de M. Ovide Mayrand, avocat, le juge déclara que le témoignage du capitaine Tremblay ne pouvait servir contre lui dans un autre procès ou ce dernier est impliqué à Montréal.

Le capitaine Tremblay

Le témoin dit qu'il est propriétaire de la goélette à vapeur "A. Tremblay" qui se trouvait à Montréal en octobre dernier. Un après-midi, il se trouvait sur le pont du "Gaspesia" lorsqu'il fut demandé par le capitaine Perrault pour rencontrer deux hommes.

(A suivre en page 3.)

L'enquête de la police

UNE ENQUETE SUR CETTE RANCON POUR LE RECouvreMENT DE MARCHANDISES DE SOIE

Le juge Coderre a été amené hier après-midi à l'instituer à la suite des accusations portées par Me R. L. Calder, C. R., contre l'échevin J. A. Brodeur. — Les témoignages prouvent que les détectives, dans cette affaire, ont fait une bêtise.

HISTORIQUE DE L'AFFAIRE

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 9. — Les accusations portées par Me R. L. Calder, ancien procureur de la couronne, contre l'échevin Brodeur, président du comité exécutif, au sujet de l'altération des faits au cours de son témoignage rendu récemment à l'enquête, ont conduit le juge Coderre, hier après-midi, à enquer sur la rancon de \$2,950 pour le recouvrement de marchandises de soie d'une valeur de \$6,000 volées en novembre 1923, à la manufacture de Alphonse Racine, Ltée.

L'échevin Brodeur avait juré que lorsque la police fut avertie que les marchandises rançonnées devaient être livrées aux bureaux des ajusteurs d'une compagnie d'assurances, elle avait envoyé trois détectives sur la scène. "Ces agents," ajoutait-il, "se firent dire qu'on n'avait pas besoin de leurs services, et que la transaction se ferait sans eux. En dépit de cette attitude, les agents firent la

LES INTERETS DES CANADIENS SERONT SAUVEGARDES A PARIS

(Presse Canadienne)

LONDRES, 9. — Bien que le Canada ne soit pas directement représenté à la conférence alliée de Paris, dans les discussions du paiement des réparations où le Canada est vivement intéressé, M. Winston Churchill, avant son départ de Londres, a été mis à même de pouvoir représenter le point de vue du Canada. Il est entendu que le Canada ne veut pas voir sa part au partage des réparations de 4.35 pour cent diminuée, et M. Churchill agira en conséquence.

LE POURCENTAGE DE LA BELGIQUE DANS LE PARTAGE

C'est là la principale question à l'ordre du jour de la conférence financière de Paris. — Cette conférence se terminerait mercredi prochain. — Les négociations anglo-américaines progressent rapidement. — Une conférence plénière lundi.

LES DETTES INTERALLIEES

(Presse Canadienne)

PARIS, 9. — On prévoit actuellement que la conférence financière alliée se terminera mercredi prochain, et peut-être mardi. Les délégués sont si confiants dans leur habileté à atteindre ce résultat, qu'ils font déjà des préparatifs pour quitter Paris, mercredi soir, et soumettre les conclusions de la conférence à l'approbation de leurs parlements respectifs.

Les négociations anglo-américaines progressent rapidement, et déjà plusieurs questions de détail ont été réglées. Quant au reste à étudier, le principal sujet est de déterminer si la prolongation de temps, suivant la stipulation de Wadsworth, pour le remboursement du coût de l'armée d'occupation américaine, doit être de vingt-quatre ans, ou d'une plus longue période allant jusqu'à quarante ans.

On espère que ce point principal et autres semblables seront réglés ce soir.

La controverse anglo-américaine sur la loi de droit des Etats-Unis à partager dans les annuités du plan Dawes, controversée qui était considérée, tout d'abord, comme le principal obstacle au succès probable de la conférence, est maintenant reléguée au troisième plan dans l'ordre des questions au programme.

Principale question

La principale question à l'ordre du jour est bien le pourcentage de la part de la Belgique aux recettes allemandes. Elle est la plus délicate, vu qu'elle soulève toute la question du partage des annuités du plan Dawes. En second, vient la question de division des recettes ayant trait à l'occupation de la Ruhr. Elle est d'une telle complexité, qu'il n'est pas possible de la voir remise à une date ultérieure, vu que l'examen complet des livres prendra plusieurs mois, à ce que l'on croit.

Puis vient ensuite la réclamation américaine. Au quatrième plan, les coûts de l'occupation; au cinquième, le recouvrement des montants perdus au-delà des limites permises; au sixième, la dette de guerre de la Belgique, et au septième, la restitution de la machinerie industrielle et autre outillage enlevés de la région d'occupation par l'Allemagne.

Le ministre des finances Clémenceau (A suivre en page 3.)

ECHOS TELEGRAPHIQUES

SERVICE DE LA PRESSE CANADIENNE

ANDREA MONTEUSEMENT ACQUITTE

NEW-YORK, 9. — Le capitaine Louis Andrea, le maître français du vapeur canadien Acadia, de Halifax qui a été arrêté à New London, Conn., le 28 novembre dernier, sur l'accusation d'avoir débarqué 2,000 caisses de liqueurs à Oyster Bay, L. I., et dont le navire fut saisi en même temps, a été acquitté par ordre du juge Robert A. Inch, de la Cour de district fédérale, de Brooklyn. "Vous êtes coupable," dit le juge, "aussi coupable que tout homme peut l'être devant cette Cour; vous êtes l'un des principaux contrebandiers de liqueurs, et c'est une insulte à l'honnêteté que de vous enorgueillir, faute de preuves convaincantes. Sortez de la cour immédiatement, et prenez garde à vous!"

DES DEFICITS DE \$60,000

ST-JEAN, Terre-Neuve, 9. — Les autorités du gouvernement de Terre-Neuve sont à l'enquête sur des déficits estimés à près de \$60,000 qu'accusent les livres des bureaux de poste et de télégraphe de toute l'île de Terre-Neuve. Lorsqu'on s'aperçut tout d'abord de la chose, on crut que le montant ne serait que de \$20,000. Les auditeurs sont maintenant à l'oeuvre, examinant les comptes de tous les bureaux soupçonnés d'irrégularités, et ils découvrent, dit-on, au fur et à mesure, de nouveaux déficits. Le montant atteindra \$60,000.

LE HOQUET SEVIT A ST-HYACINTHE

SAINT-HYACINTHE, 9. — Le hoquet n'est pas encore à l'état d'épidémie, mais on le rencontre fréquemment dans Saint-Hyacinthe et ses environs. Une des victimes de cette étrange maladie, qui, du reste, n'a aucun caractère de gravité, est M. le chanoine Léon Pratte, supérieur du séminaire de cette ville, qui se fait traîner à l'hôpital Saint-Charles.

LOEB ET LEOPOLD ONT FAIT UNE CAUSE TRES PAYANTE

CHICAGO, 9. — Clarence S. Darrow et trois autres avocats qui ont défendu Richard Loeb et Nathan Leopold, Jr., condamnés pour enlèvement et meurtre de Robert Frank, se sont entendus avec les familles des jeunes gens pour recevoir \$150,000 pour leurs services, annonçant, hier soir, l'Association du Barreau de Chicago, qui a déclaré le montant raisonnable.

"KID" MCCOY A RECU SA SENTENCE HIER

LOS ANGELES, Cal., 9. — "Kid" McCoy, ancien pugiliste de marque, trouve coupable d'homicide involontaire, par le jury, la semaine dernière, relativement à la mort de Mme Theresa Moss, a reçu hier sa sentence. Il passera d'une à dix années à la prison de San Quentin.

SPORT DE PARTOUT

Strangler Lewis perd son titre

KANSAS CITY, Mo., 9. — Wayne "Big" Munn, ancien athlète de l'Université du Nebraska, a remporté, hier soir, le championnat du monde poids-lourd à la lutte, en prenant deux chutes sur "Strangler" Lewis. Munn prit la première par une prise de fourche combinée d'une prise de corps, en 21 minutes, et répéta son exploit à la troisième chute, après seulement une minute de corps à corps. Il perdit la seconde par un foul, alors qu'il avait soulevé Lewis au-dessus des câbles et l'avait jeté en dehors de l'arène.

Lewis est aujourd'hui dans un hôpital local, souffrant de blessures au dos, une nouvelle expérience pour "Strangler" qui, au cours de sa longue carrière de luteur, avait blessé plusieurs adversaires avec sa fameuse prise de tête. La défaite du champion, dont 17,000 spectateurs furent témoins, et dont presque tous étaient partisans de Munn, donna suite à une des scènes les plus tumultueuses de l'histoire de la lutte à New-York. Il n'y aura sans doute pas de contestation, à cause du "foul" que Munn administra à Lewis, vu que Lewis revint dans l'arène après vingt minutes de repos.

Détectives en faute

"Ce ne furent pas les ajusteurs, mais les agents de police qui empêchèrent plusieurs arrestations d'être faites," dit M. Calder à la cour, comme il demandait une audition spéciale. (A suivre en page 3.)

UN HOTE DISTINGUE



Le prince Henri de Windsor, qui se ra, la semaine prochaine, l'hôte du Duc et de la Duchesse de Buccleuch, à Bowhill, l'une de leurs nombreuses propriétés écossaises. La rumeur veut que le prince fasse la cour à Lady Mary Montagu-Douglas-Scott, fille du Duc et de la Duchesse de Buccleuch, et la nouvelle de sa prochaine visite fait aussi courir le bruit d'un prochain mariage.

**LA PRODUCTION DU
BLE AU CANADA ET DANS
LES AUTRES PAYS**

On voit donc que le rendement moyen de blé à l'acre au Canada est en fait supérieur à celui que l'on obtient dans tous les autres pays exportateurs de blé, mais malheureusement, la variation d'année en année, est aussi

EMPLOI DES ENGRAIS CHIMIQUES

L'engrais le meilleur et le moins cher pour le cultivateur des prairies est le fumier pur. Il est nécessaire que le fumier soit pourri si l'on peut avoir de la semence propre ou si l'on utilise de la semence enregistrée. Si l'on n'a pas de fumier pur, alors il faut appliquer du fumier frais avant le labour à la terre qui doit être mise en jachère d'été ce qui permet de maîtriser toutes les mauvaises herbes et le grain spontané. L'application du fumier en conserve n'est à recommander que lorsqu'il est à craindre que le sol ne se soulève au printemps.

En triant la semence, on compte une tolérance pour le pourcentage de tubercules malades ou endommagés qui s'introduisent dans le paquet, mais le producteur ne doit pas oublier que chaque paquet ou chaque bail de semence certifiée doit porter une étiquette marquée du nom du producteur et du numéro du rapport d'inspection. Si ces produits étiquetés ne donnent pas satisfaction à l'acheteur, il peut savoir qui les a produits et connaître toute l'histoire de l'espèce. Si, au contraire, il est satisfait, il peut désirer donner une nouvelle commande à son producteur. On voit qu'il y a de l'avantage du producteur d'emballer des tubercules bons, uniformes et satisfaisants, que les inspecteurs classeront sans hésitation dans la catégorie "Extra No 1 certifiée".

J. F. HOCKEY,

Quelques moyens de prévention appliqués en automne réduiraient cette perte au minimum. — La pratique la plus sûre est de protéger le tronc de l'arbre avec du papier à construction ou un grillage de fil de fer. En fait de papier, le papier ordinaire, d'une épaisseur, blanc ou gris, suffit. On le

plus cher que les autres et on n'est pas obligé de les écouler promptement, souvent sur un marché encombré. Une bonne proportion serait la suivante 5 pour cent d'été, 10 pour cent d'automne, 35 pour cent fin d'automne ou début d'hiver et 50 pour cent d'hiver.

—M. Arthur Lemoyne était récemment en visite à Montréal.

—C'est là votre dernier mot.
—Le dernier!

(A Suivre)

EXIGEZ
LES
Tablettes "NERVINE"
DE
MATHIEU
contre Maux de Tête, Mi-
graine et Neuralgie.

 **Cie**
J. L. Mathieu,
propriétaire,
Sherbrooke,

Loi des Médecines brevetées ou
proprietary No 10308.

— Pour impression* de toutes sortes
adressez-vous à LA TRIBUNE. Ou-
vrage garanti.

(Notes des fermes expérimentales).

Nos cultivateurs se mettent de plus en plus à produire du lait en hiver, et ils ont raison. A cette époque de l'année, sur une bonne ferme laitière, le cultivateur peut donner plus d'attention à ses vaches qu'en été et les bonnes vaches répondent toujours abondamment aux bons soins. Mais quand on n'a pas d'autres choses à leur donner que du foin de mil ou du grain, il n'y a guère d'avantage à essayer de produire du lait en hiver car il n'y a pas de ration satisfaisante dans un fourrage légumineux de quelque sorte. Une vache peut consommer de gros fourrages, mais encore faut-il que ces fourrages soient savoureux, succulents et appétissants. Les gros fourrages qui sont les meilleurs pour la production du lait, sont les suivants: fensilage, racines et foin de légumineuses. Mélangés dans la bonne proportion, joints à un bon mélange de

**DODD'S
KIDNEY
PILLS**

FOR ALL KIDNEY DISEASES
RHEUMATISM
BRIGHT'S DISEASE
DIABETES SACCHARI

NUMBER 4087 THE PROPRIETARY

Les Pilules Dodd soulagent
toutes les maladies des reins
aussi rhumatisme, maladie
de Bright, diabète et mal de
dos.

—M. et Mme Alphonse Dionne, de Drummondville, étaient en promena-

J. J. GRIFFITH, L. L. A., Encanteur.
Comptable, Auditeur, Commissaire,
46a Wellington-Nord. Tél: 71. 5-22

J. ROMEO BRUNEAU, B. A. C., 1
L. L., notaire, Windsor Mills., Que.
Argent à prêter sur hypothèques
Assurances, sur la vie, sur le feu

No. 94

— C'est une chance à courir !
— Le mariage n'est-il pas une granoloterie ?
— Oui, il n'y a guère de numéros gagnants, n'est-ce pas ? Mais, s'écroulent, votre M. Bienheim ne m'a jamais fait le coup, et sa déclaration était comme une bombe.
— Oui, c'est la soirée d'hier qui a fait feu aux poudres. Vous savez, reste, qu'il est riche.
— Fortune de Bourse ! Mais une cinquantaine, qui ne possède que cinquante livres de rente, n'a pas le droit de se montrer très difficile sur les offres.
— Paul est très joli garçon.

de Straneri, répéta Jeanne d'une voix brusque, incisive et saccadée, qui contrastait singulièrement avec

comprenez donc! Les mots de tendresse qu'il me disait, je croisais toujours l'œil jeté à une autre... et cette

... où l'on transporte les forçats, et où l'on retient encore ceux qui ont fait leur temps?... Il en devrait être

ur la justice absolue n'est pas de ce
onde; les transitions intelligentes,
s concessions réciproques sont une

—C'est à votre dernier mot.
—Le dernier!
(A Suivre)

McMANAMY & WALSH
Stocks, Débitures, Grains
Edifice Whiting Tel. 25
Obligations, ville de Sherbrooke, de toutes
dénominations.
Fil privé — Cotation directe.

LA TRIBUNE DE SHERBROOKE

SHERBROOKE, VENDREDI 9 JANVIER 1925

MAISONS NEUVES A LOUER
à \$15.00 et \$16.00 par mois.
Téléphones à E.-W.-L. PAGE, C.C.C. Mills, No.
1660, ou venez au bureau de la manufacture
de coton.

TROIS



Ce Biscuit Soda jamais en défaut est toujours frais, croquant et savoureux. Exigez de votre épicer les
Sodas Christie

COMMENT LE CAP. TREMBLAY A ETE MELE A L'AFFAIRE

(Suite de la première page.)

mes, MM. G. Hearn et John R. Neil. Le capitaine Tremblay a été gardé dans un coffre-fort. Le capitaine Symons, un navire venant de Sydney, et de prendre sa cargaison pour la remonter à Montréal.

Cette cargaison consistait en 2,500 boîtes, ce qui fut accepté. Le témoin déclara \$10,000 de garanties, car il considérait l'affaire comme dangereuse. M. Neil refusa, disant qu'il ne pouvait acheter un bateau pour ce prix-là. On s'entendit pour le paiement immédiat de \$5,000.

Le témoin demanda à Neil de remettre cette somme entre les mains du capitaine Symons pour être gardée dans un coffre-fort. Le capitaine Symons consentit à recevoir ce dépôt et donna un reçu. Neil dit au témoin de débarquer 1,000 caisses à un endroit où les trains n'allaient pas. La balance devait être débarquée dans l'entrepôt de M. Tremblay sur le quai Victoria, à Montréal. Le témoin déclara que deux Américains nommés Campbell et Stuart convinrent de faire le voyage avec lui. Il rencontra pour la première fois ces deux hommes en compagnie du capitaine Symons.

Le témoin relate ensuite les péripéties de son voyage et donne des détails sur l'organisation de l'équipage. Il prit des marchandises à Montréal et à Québec pour la Gaspésie. Il se rendit à Gaspé, puis la Neil lui révéla la position de la goélette qu'il devait rencontrer. Après de longues recherches il la rencontra à Matane. C'était une goélette de la Nouvelle-Écosse. Il n'a pas remarqué le nom de cette goélette. Il fut alors convenu qu'on se rencontrerait au nord à un endroit que Campbell indiqua au capitaine de l'autre goélette.

Le cap. Alfred Pepin
A la séance de l'après-midi, le capitaine Alfred Pepin, de la barge St-Georges, qui a aussi été saisi, fit un long témoignage, déclarant tout ce qu'il savait de la transaction, et M. C. Dufresne, ex-pilote, fut aussi entendu.

Lorsque l'audition fut terminée, alors que le capitaine Tremblay fut rappelé pour contre-interrogatoire par Me Peter Bercovitch, pour témoigner en faveur du capitaine Symons, le juge rendit sa décision sur les motions qui avaient été faites dans l'après-midi sur les accusations portées contre les accusés.

La motion faite par l'avocat de la défense pour les détails de la preuve a été refusée.

Le capitaine Pepin dit qu'il s'était rendu à Trois-Rivières, avec sa barge, M. et Mme F. Lefebvre.

IL AVAIT CONFIANCE

Le capitaine Tremblay, contre-interrogé, déclara qu'il connaissait très bien le capitaine Symons, et qu'il avait confiance en lui. Il lui fit une garantie de \$5,000 comme quoi le marché du transport des liqueurs serait fait.

M. Come Dufresne, ex-pilote, fut connu tous les voyages de reconnaissance qu'il fit sur le fleuve, sur différents yachts, en compagnie de plusieurs intéressés. C'est aussi la cargaison de liqueurs que le yacht Sioux prit à bord de la goélette.

Me Bercovitch proposa l'ajournement à la semaine prochaine, mais l'hon. Monty s'y opposa, et la cour s'ajourna à ce matin.

KNOWLTON

—M. et Mme Hébert Lythe est en visite à Drummondville, chez Mme Grandmont.

—Mlle Bella Benoit est en visite à St-Etienne de Bolton, chez ses parents, M. et Mme Delphis Benoit.

—M. et Mme Leblanc et leur fille, de St-Jean, sont en visite chez M. et Mme A. Leblanc.

—Mlle Olive Binette, de Sherbrooke, passe les vacances du jour de l'An chez ses parents M. et Mme Arthur Cadorette.

—M. et Mme Omer Paquette, d'Eastman, passent quelques jours chez M. Ulric Tessier.

—M. et Mme Edgar Guillet, de Cowansville, M. et Mme Oscar Desautels et leur fille Madeleine, de Waterloo, M. Amédée Beaulieu, de Mont-Louis, passeront le jour de l'An chez leurs parents, M. et Mme Ed. Beaulieu.

—Étaient les hôtes de M. et Mme L. L. Ledoux, pour le jour de l'An, M. D. M. Ledoux, de Magog; Mme Théodore Desautels et ses enfants, Roger, Gertrude et Donald, de Magog; Mlle Emma Ledoux, de Montréal.

—M. Rousseau, de Montréal, vassait quelques jours chez sa fille, Mme A. Cadorette.

—M. et Mme Guillet, de Marieville, sont actuellement en visite chez le Rev. M. Carmichael.

—Mlle Couture, institutrice à l'académie anglaise, passe les vacances de Noël et du Jour de l'An dans sa famille, à Roxton Pond.

—M. et Mme Théodore Côté passent quelques jours à Waterloo, les hôtes de leur fille, Mlle Motte.

—M. et Mme Fournelle Leblanc, de Magog, en visite chez leurs parents, à Trois-Rivières, avec sa barge, M. et Mme F. Lefebvre.

POURCENTAGE DE LA BELGIQUE DANS LE PARTAGE

(A suivre en page 3.)

tel, le Chancelier de l'Échiquier Winston Churchill et le premier ministre de Belgique M. Theunis ont tenu leur première réunion, ce matin, et elle sera suivie d'une seconde, où assistera le professeur de Stefan, ministre des finances italiennes, J.-A. Logan, de la délégation américaine, et Sir Otto Niemeyer, contrôleur des finances anglaises, continueront leurs conversations.

Conférence plénière lundi

Les confédérés seront accompagnés de leurs sténographes, et des experts assisteront aussi, lesquels prendront note des décisions prises par les principaux délégués, afin de les discuter à la conférence plénière de lundi, dans le plus court délai possible.

Le grand espoir de la conférence qui grandit de jour en jour est celui-ci, par une entente amicale des problèmes financiers au programme, il surgira une atmosphère favorable pour la discussion du vaste problème des dettes interalliées. Ce problème était étranger à la conférence actuelle, et les délégués se sont convaincus que le moment n'était pas propice pour le mettre à l'étude aux assises de Paris.

LA SESSION DE LA LEGISLATURE

(Suite de la première page.)

tées avec optimisme, dans une étude sérieuse de la question, de façon à ce que notre province bénéficie des délimitations parlementaires. Nos feux ont produit un revenu de \$3,778,000.00. L'orateur dit quelques mots sur la pulpe, la colonisation, l'agriculture, pour résumer dans ses diverses entreprises, il importe que le gouvernement soit secondé par notre population.

La séance de ce matin

(De notre correspondant spécial.)

QUEBEC, 9. — La chambre s'est réunie ce matin. Elle nomme un comité pour la bibliothèque, entend quelques pétitions de corporations privées demandant une charte de des amendements. M. Fortier, de Brance, demande copie de toutes correspondances entre le gouvernement et le conseil du barreau. L'hon. Mercier proposa de demander le statut relatif au barreau. Et à la chambre de s'ajourner.

L'affaire de la B. Nationale

(Spécial à La Tribune)

QUEBEC, 9. — M. Arthur Sauvé, chef de l'Opposition, a donné avis qu'il avait l'intention de faire revivifier le prêt de \$15,000,000 fait par le gouvernement pour sauver la Banque Nationale. Il a donné un avis de motion demandant copie de la correspondance échangée entre les gouvernements provincial et fédéral sur ce sujet depuis 1922 jusqu'à date. Il parlera également du congrès d'agriculteurs qui s'est tenu à Québec en octobre dernier. M. Sauvé veut aussi savoir le nombre de personnes qui ont quitté la province pour les États-Unis en 1920, 1921, 1922 et 1923, et combien en sont revenus.

On attend avec anxiété le discours de M. Taschereau

QUEBEC, 9. — Le débat sur le discours du Trône a fait naître un profond intérêt dans les cercles du parlement de Québec. Dans un discours fait à East-Angus, il y a quelques mois, à l'occasion d'un banquet à l'hon. Jacob Nicol, M. Taschereau a parlé de telle sorte qu'on le crut opposé à un embargo sur l'exportation de notre bois de pulpe.

L'hon. Power, hier, au Conseil législatif, fit sentir le besoin qu'avait la province de garder son bois de pulpe pour elle-même, et ne pas l'exporter. Les orateurs, supposés refléter les intentions du gouvernement, ne se sont pas aventurés bien loin, mais tout de même, l'impression dominait que le gouvernement favoriserait l'embargo sur le bois de pulpe. On attend donc avec anxiété les déclarations que fera M. Taschereau mardi prochain, où il parlera de toutes nos richesses naturelles.

Le bill d'union des églises

(Presse Canadienne)
QUEBEC, 9. — M. W. S. Bullock, M.P.P. de Sherbrooke, a présenté hier à l'Assemblée législative le bill d'union des églises protestantes. Au Conseil législatif, il fut présenté par l'hon. Henry Mills.

407 POUR 64 CONTRE L'UNION DES EGLISES

TORONTO, 9. — Des 471 congrégations presbytériennes qui ont donné leur vote sur l'union des églises jusqu'à hier midi, 407 ont manifesté leur désir d'entrer dans l'union avec le Canada, et 64 seulement se sont prononcées contre. Voici le résultat par province, tel que fourni par le bureau d'information de l'Eglise-union.

Provinces	Pour	Contre
Colombie Anglaise	8	2
Alberta	25	6
Saskatchewan	168	8
Ontario	138	46
Québec	37	37
Nouveau-Brunswick	22	2
Île du Prince-Édouard	8	0
Total	407	64

FERNAND FRANCELL DE L'OPERA-COMIQUE

M. Francell est né à Gevrey-Chambertin (Côte d'Or), une année d'admirables vendanges, parait-il; or, s'il n'est pas devenu vigneron, toujours est-il que c'est un grand moissonneur de laurier.

A l'âge de 21 ans, il abandonna la sculpture (vocation première); il fit ses études au Conservatoire de Paris; le chant avec Rose Caron, professeur (il obtint le premier prix), et l'opéra comique avec Isnardon, professeur, où il obtint également le premier prix. Il débuta en 1906 à l'Opéra-Comique dans Mireille, rôle de Vincent, puis en chanta tout le répertoire: Le Barbier, La Dame Blanche, Vie de Bohème, Lakmé, La Habanera, Les Armouilles, La Flûte enchantée, Phryné, Le Jongleur de Notre-Dame, le Chœur, Manon, Butterfly, Joseph, Les Contes d'Hoffmann, Carmen, Don Juan, etc.

Les créations sont nombreuses, à l'Opéra-Comique: Le Bonhomme, J. B. Fortin, Solange, Chiquito, Le Mariage de Télémaque, Le Voile du Bonheur, La Danseuse de Pampel, La Vie brève, Francesca de Rimini, etc.

Il donna des représentations dans toutes les grandes villes de France de Belgique, en Alsace, et, en 1911, il vint à Buenos-Ayres (République Argentine) Pella et Millaud et Le Jongleur de Notre-Dame.

En saison d'été, il fait les délices des plus grandes plages: Deauville, Trouville, Lucerne, Ostende, ainsi qu'à Evian, Enghien, etc.

Et pour nous, quel plaisir de l'entendre, soit qu'il joue Manon, Le Barbier, Fortin, ou La Dame Blanche. Avec quel charme il chante la Marseillaise, dans Fortin, ou encore: Si vous croyez que je vais dire.

Le concert de M. Francell à Sherbrooke aura lieu le 23 janvier prochain à la Salle des Actes.

Les billets sont actuellement en vente à la Librairie Richer et Fils, à la pharmacie Chagnon, au magasin M. J. Choquette, chez H. C. Wilson and Sons et chez Mme T. C. Cabana.

LE DOCTEUR DEMERS NOMME MEMBRE DE L'AMERICAN H. A.

Le docteur J.-A. Demers, hygiéniste municipal, vient d'être élu membre de l'American Health Association, par le vote de cette association, le docteur Chmura de New-York.

Le docteur Demers se rendait en novembre dernier à Détroit, où il assista au congrès annuel de cette organisation dont le but est de promouvoir les intérêts de l'hygiène municipale, publique et générale.

L'ENQUETE DE LA POLICE A MONTREAL

(Suite de la première page.)

pour faire de la lumière sur cet incident.

Les témoignages donnés par de nombreux témoins prouvent en contre-accusation que les détectives avaient fait une erreur en faisant manquer le piège que les ajusteurs avaient tendu, au moment que les marchandises rachetées devaient être délivrées.

Alors que la séance de l'après-midi se terminait par des passes d'armes spirituelles entre Me Calder et Alban Germain, ce dernier avocat de la défense pour le chef Belanger, Me Calder ajouta comme "conclusion morale" qu'un avertissement venant de source officielle avait permis aux voleurs de se tirer du piège tendu par les gens d'assurance.

Le juge Coderre annonça que la preuve devait se terminer aujourd'hui.

Séance de l'avant-midi

Le soulèvement de cette question eut lieu dans l'avant-midi, où Me Calder apparut soudain et déclara: "Dans sa récente déclaration, l'échevin Brousseau a fait allusion au vol de sonneries opéré à la maison Racine. Son témoignage a altéré les faits, et je crois d'une grande importance que la question soit amenée en public. On lui a accordé une importance telle, qu'on m'a accusé, à l'Hotel de Ville d'avoir volontairement abandonné la discussion de cette affaire."

Les témoignages

Le témoignage donné, il y a quelques temps par le constable Join, déclara que l'échevin A. Desroches, membre du comité exécutif, l'avait rapporté au chef, alors qu'il avait reçu son devoir en arrêtant le dit échevin pour excès de vitesse, fit monter sur le banc l'échevin Desroches qui donna une version de l'incident.

Le capitaine Roch Sauvé du poste No 4 fut rappelé dans la boîte et continua sa défense. Il nia avoir reçu de l'argent de Blanche Corbett.

A la requête de Me Lucien Gendron, le Dr. A.-H. Desroches témoigna au sujet de l'interview qu'il avait donnée sur la prostitution, à son retour d'Europe. Le constable Arthur E. Bélanger se défendit encore d'avoir persuadé Mlle Lily Radley de quitter Toronto et s'en venir à Montréal.

—Le meilleur moyen de faire connaître votre commerce, tout petit qu'il soit, est certainement de l'annoncer. LA TRIBUNE, le journal qui va chaque soir dans 10,000 familles.

LOURDES PERTES PAR LE FEU A SHERBROOKE

HIER SOIR

(Suite de la première page.)

La nouvelle voiture à échelles que le conseil demandait récemment aux contribuables d'acheter, aurait servi admirablement dans un moment comme celui d'hier, alors que des hauteurs assez élevées devaient être atteintes par les pompiers.

Durant une heure les flammes ne firent que du progrès, et le travail des pompiers, consistait, en outre de tenter de maîtriser les flammes, de les empêcher de se communiquer aux édifices voisins. Environ une heure et demie après la découverte du feu, le feu central s'éteignit avec fracas, au milieu de myriades d'étincelles. Une grande partie des automobiles remisées au garage Desjardins étaient dans le premier étage au centre.

Le feu diminue

L'écroulement de la partie centrale fit diminuer un peu la force de l'incendie, et les pompiers purent travailler plus à leur aise.

C'est au moment où s'écroula cette partie que furent blessés les deux pompiers. Le lieutenant "Bois commandait une équipe du côté nord lorsqu'il fut frappé. Ses hommes l'aideront à se relever et voulurent le faire traîner, mais il refusa et continua son travail.

Le pompier Kelly fut frappé par une partie du balcon et l'escalier du côté sud. Le chef Couture le fit transporter à l'hôpital, mais chemin faisant Kelly refusa d'aller à l'hôpital et se rendit au poste, où on lui donna les premiers soins.

Après l'effondrement de la partie centrale, le feu continua à faire rage dans le toit de la partie d'arrière, mais au bout de quelques heures, la brigade avait maîtrisé les flammes dans cette portion, et il ne restait qu'à s'assurer que l'incendie était bien arrêté.

Les pertes

M. Téléphone Bégin, de Bélanger et Bégin, auditeurs-comptables, qui sont propriétaires de l'édifice incendié, nous a déclaré ce matin qu'il évaluait les pertes à au moins \$20,000.

La bâtisse est évaluée à \$40,000, et comme il reste encore les deux parties en briques passablement intactes quant aux fondations et aux murs, il est probable que \$20,000 couvriront le prix des réparations.

MM. Bélanger et Bégin possèdent \$20,000 d'assurances sur la bâtisse.

M. S. Desjardins

M. Salomon Desjardins, propriétaire du garage où les dommages furent les plus considérables, nous a déclaré qu'il possédait en outre du coug Maxwell, deux modèles 1925 qui étaient en montre à l'avant du garage, il perd six autos usagées, et tout son stock de pneus et d'accessoires, évalué à plus de \$6,000.

Dans la caisse enregistreuse, au moment de l'incendie, il y avait une somme de \$48 que les employés n'ont pas eu le temps de sauver.

M. Desjardins ne possède que \$200 d'assurances.

Deux heureux propriétaires d'automobiles sont MM. Armand Boucher et Lecours et fils. Le premier avait un automobile et les derniers deux autos qui étaient sortis au moment de l'incendie, nous dit-on.

Une coïncidence malheureuse est survenue pour la maison Genest et Fils. Ils ont remis un camion White, évalué à \$5,000 dans le garage Desjardins. Le chauffeur de ce camion venait de le remettre quelques minutes après six heures lorsque le feu se déclara. Il lui fut impossible de le sortir.

Les occupants des logis incendiés ont été hébergés chez des amis et des parents.

Voitures brûlées

D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer, les voitures suivantes ont été détruites ou fortement endommagées:

Wilfrid Roy, Essex Coach; L. A. Gaudreau, Dodge; Oscar Nault, Hudson Coach; M. Coplan, Chevrolet; M. Collet, Ford; C. A. Robitoux, Essex Coach; N. Scheib, Star; A. P. Mathurin, Oldsmobile; Echenberg Bros, camion Ford; O. Hurlbush, Star Coupé; Frank Conway, coupe Dodge; I. Salole, deux autos, un camion Ford et Overland; J. H. A. Genest, sedan Studebaker; Albert Plante, Studebaker; L. Giguère, sedan Ford; Roy Gaudy, camion Ford; A. E. Kinkard, camion Dodge; J. W. Lavigne, sedan Ford; J. Turmel, camion Ford; J. A. Dion, camion; Genest Frères, camion White; E. H. Payette, Nash; J. A. Turcot, Ford; E. W. Nolet, Star; P. Breton, coupe McLaughlin; M. Rousseau, East Angus, Essex Coach; A. Davis, sedan Ford.

Dans la partie réservée à la réparation des machines dans le garage Robinson, il y avait les automobiles suivantes qui sont en partie endommagées: C. C. Goodhue, sedan Studebaker; un camion Nash appartenant au garage Robinson; Sydney E. Francis, Overland; C. Morris, Cole; R. Benclark, Ford; M. Barnett, Buick; G. Povey, Essex; O. McLeath, Buick; N. Cann, Maxwell; R. F. Hogg, sedan Ford; A. Parthenais, Studebaker spécial; B. Turgeon, Maxwell; O. McLeath, Chevrolet; M. Pettie, Ford; un McLaughlin modèle 1924, dont on ne peut se procurer le nom du propriétaire.

BOULANGEZ VOTRE PROPRE PAIN
LES GALETTES DE LEVAIN ROYAL
LA QUALITE PLUS ELEVÉE POUR AU-DELA DE 50 ANS
LE PAIN DOMESTIQUE EST LE MEILLEUR DE TOUT



L'OPINION DES PERES DE L'EGLISE SUR LE VICE COMMERCIALISE

Nous reproduisons ci-après pour le bénéfice de nos lecteurs la suite de l'opinion de R. P. Dugré, S. J., à l'enquête de la police de Montréal, dont nous avons hier publié la première partie.

Après avoir interprété des textes de saint Thomas d'Aquin, relativement au vice, le distingué théologien explique ainsi ceux de saint Augustin, de Lucan, de saint Alphonse de Liguori, etc.

SAINT AUGUSTIN

"Pareons maintenant à St-Augustin. Nous avons déjà vu son texte dans la "Somme" de saint Thomas. Ce texte est important. C'est le seul qu'on cite de lui, on en fait grand état à cette enquête. Voyons donc ce qu'il signifie exactement.

Pour mieux en apprécier la valeur, il importe d'abord de le bien situer. Ce texte est tiré du "De Ordine", livre 2, ch. 1, No 12, dans la collection Migne, P. L., tome 32, colonne 1000.

Le "De Ordine" fut composé en 387, à Cassiciacum, près de Milan, dans l'année qui suivit la conversion d'Augustin. Celui-ci étudiait alors la philosophie platonicienne. Il n'était pas encore prêtre, peut-être pas encore baptisé. En effet, d'après des auteurs aussi érudits que Harnack, Loofs, Goussier, dans son "Essai sur la Conversion de saint Augustin", le néophyte n'aurait encore été alors qu'un philosophe spirituel, non un chrétien. La grande raison qu'on apporte pour cette affirmation est précisément la différence de doctrine entre les écrits de Cassiciacum et ceux de la période suivante, comme les "Confessions". Les auteurs catholiques, cependant, comme le P. Portalis, sont d'avis que ses actes de foi sont bien ceux d'un chrétien. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas la témoignage du grand évêque d'Hippone.

Le "De Ordine" est un ouvrage philosophique sur la Providence, de Dieu, dont saint Augustin justifie les dispositions. Mais une objection se pose: comment expliquer le désordre dans les créatures, si la Providence a établi un ordre universel? Saint Augustin répond qu'en définitive tout mal tourne au bien et que l'ordre est conservé. Ainsi, dit-il, qu'y a-t-il de plus reposant qu'un bon bourreau? "Quid enim carnificis terribus?" Et cependant, le bourreau est nécessaire dans une société bien organisée. Mais les mauvaises femmes? Et voici le passage important:

"Qu'y a-t-il de plus sordide, de plus dénué de beauté, de plus rempli de turpitude que les prostituées, les entremetteuses et tous les autres fléaux de cette espèce? Et cependant, enlève les prostituées du milieu des hommes, les passions troublent tout; d'autre part, mettez-les au rang des matrones, vous déshonorez celles-ci. Ainsi donc la classe de personnes la plus impure par ses mœurs est en même temps la plus utile par l'ordre de la Providence. "Et saint Augustin continue par une comparaison réaliste: "N'est-il pas vrai que dans le corps des animaux il y a des parties basses? Parce qu'elles étaient nécessaires, l'ordre divin ne nous en a pas privés; mais parce qu'elles étaient basses, l'ordre divin ne les a pas placées en lieu préminent."

Voilà donc l'argumentation de saint Augustin: on peut toujours justifier l'ordre de la Providence. Si vous voyez un mal, vous y verrez aussi une compensation. Le bourreau est cruel, mais il est nécessaire; les mauvaises femmes et les débauchés sont repoussants, mais aussi ils sont déshonorés.

Vous n'avez pas ici un examen de la tolérance ou de la répression, il ne s'agit pas de cela du tout. Saint Augustin, encore à demi païen, mais philosophe spiritualiste, veut expliquer un fait qu'il constate, qu'il ne juge pas, mais qui existe et dont il veut justifier la Providence divine. Il le fait, et c'est tout.

On voit alors ce que vaut cette assertion de M. le recorder Geoffroy (procès-verbal de l'enquête, page 7474).

"Saint Augustin, qui a scruté à peu près tous les problèmes de la société, a scruté le problème de la prostitution, et après l'avoir minutieusement étudié, saint Augustin écrivait ces paroles que vous trouvez dans son beau livre, qui est le monument de la sagesse humaine, son beau livre "De Ordine".

Saint Augustin n'a pas scruté le problème de la prostitution, vous le voyez. Il a simplement accepté l'état de chose existant, la tolérance du vice. Il ne l'examine pas, ne l'approuve pas, mais tâche de l'expliquer sans faire

(A suivre en page 2.)

LEEDS STATION

—M. Adolphe Landry était de passage à Thetford-Mines, récemment.

—La correspondante souhaite Bonheur et Heureuse Année à ses lecteurs.

—M. Téléphone Gagnon, de Thetford-Mines, était l'hôte de Mlle C. Deslauriers, dimanche.

—M. et Mme Georges Fillon étaient à St-Ephrem à l'occasion du Premier de l'An.

—Mlle Malvina Drouin étudiante au Couvent de Beauveville, passait ses vacances chez son beau-frère, M. Jos. Beaudoin.

Une œuvre humanitaire

CONFIDENCES

— Alors, comment qu'ils font pour ouvrir les boîtes ?

qu'ils avaient observé eux-mêmes. Les femmes sensées qui auraient voulu se

cautions, ne pas le tendre dans aucun sens. Si on ajoute des bandes biaisées des parties droit fil, soutenir légèrement le biais sur le droit fil.

RIEN DE NOUVEAU...

parents, il envoie le télégramme suivant: "Jury épâté, demande réédition en juillet 1924."

que je choisirais dans ma bibliothèque seraient: "Les fleurs du mal" de Baudelaire et "Les pensées," de Pascal:

Crème Orientale
de Gouraud

NOS COURRIERS

VALCOURT

—M. et Mme Majorque René de Cotret, ainsi que leurs enfants, Marcel, Fernand, Marguerite et Paul-André, sont allés passer le jour de l'An à Roxton Falls, chez M. Tanguay, père de Mme René de Cotret.

—M. Edmond Dussault, voyageur de commerce, de Montréal, était chez son père, M. J. Dupaul, pour le jour de l'An.

—M. Maurice Veronneau, Isidore et Osaie Lussier sont de retour de Mansonville, où ils travaillaient depuis quelques semaines.

—M. et Mme Jos. Beaumont, de Waterloo, ainsi que leurs garçons Jean, ont visité leurs nombreux parents ici, mercredi et jeudi.

—M. Maurice Saint-Pierre, de Windsor-Mills, passe quelques jours chez sa sœur, Mme Théophile Dupaul.

—M. Georges Racine a actuellement la visite de ses deux fils, M. Léo de Montréal, et M. Gaston, de Québec.

—M. et Mme Fred Lebeau, de Capreval, sont actuellement chez M. J. Lebeau.

—M. et Mme Charles Létourneau, de Montréal, sont en visite chez Mme Joseph Blanchette, mère de Mme Létourneau.

—M. Dollard Balthazar, de Sutton, paraît quelques jours chez des parents, dans notre localité, récemment.

—M. et Mme Marceau, de Danville, visitaient, ces jours derniers, les familles Charles Blanchard et Théo Archambault.

—M. et Mme Victor Millette et leurs enfants, de Waterloo, sont venus passer le jour de l'An chez M. J. Millette.

—Mlle Marguerite Boisé, de Sherbrooke, et son ami, M. Joseph Boisé, sont venus passer quelques jours chez M. Emilien Boisé, père de Mlle Boisé, la semaine dernière.

—M. Dollard Vezeau, de Westy, R. L., ainsi que M. et Mme Clement Papineau, rendaient visite à Mme Charley Paquette, mardi dernier.

—M. et Mme Nap. Gauron, de North Stophy, étaient chez M. Moise Gauron, ces jours derniers.

—M. Georges Robichaud a actuellement la visite de MM. et Mmes Alphonse Sénéchal, de Roxton Ponds, et Georges-Rodolphe Lapierre, de Kato Vale.

—M. Léopold Robichaud, de St-Jean, passe ses vacances chez son père, M. N. Robichaud.

—M. et Mme William Cheary, de St-Jean, sont venus passer le jour de l'An chez M. Jos. Bernier.

—Mlle Rachel Langlois, institutrice à l'Hospice du Sacre-Cœur de Sherbrooke, est actuellement en vacances chez son père, M. Phylippe Langlois.

—M. Georges et Dollard Caduval, de Cobalt, Ont., sont arrivés dans leur famille, pour y passer quelques semaines.

—M. et Mme Alexandre Boisé, de St-Jean, visitent actuellement les familles Bernier et Boisé.

—A l'occasion des fêtes du Jour de l'An, M. et Mme Ulysse Plouffe ont invité M. et Mme Savoie, de Waterville, M. et Mme Alfred Plouffe, de Grand, ainsi que leurs enfants, M. Louis Plouffe, de Boston.

—Mlle Marguerite Vezeau, de Waterloo, est revenue chez elle après avoir séjourné quelques temps chez sa grand-mère, Mme P. Trudeau.

LES FÊTES

—La messe de Minuit a été célébrée avec pompe dans notre église paroissiale. La température était idéale; une foule nombreuse remplissait l'église.

—Les bonnes religieuses avec leur talent pour les parades ont fait un spectacle, un vrai paradis sur terre, tout orné de banderoles de drapage et de fleurs.

—La magnifique messe qui a eu lieu à la paroisse de Valcourt semblait encore plus belle et plus digne de recevoir le Divin Enfant.

—Les enfants de Marie pour la circonstance ont bien voulu orner leur nid de leur parure de fête, d'écailles et de fleurs, avaient de plus pour honorer leur mère la Vierge de la crèche. Joignons à tout cela les centaines de lampions qui brûlaient par ici, par là, et dont la flamme multicolore brillait dans la demi-obscurité.

LE RAPPORT DU MINISTRE DE LA VOIRIE POUR 1924

Il y a 3.100 milles de grandes routes dans Québec. — Il y a en tout 6.000 milles de chemins améliorés. — Des améliorations. — Les routes nous ont attiré au cours de l'année 200.000 autos étrangères.

LES ROUTES DEPUIS 12 ANS

(Spécial à la Tribune)

QUEBEC 9. — L'hon. J. E. Paré, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, a présenté à l'Assemblée législative le rapport annuel du ministère de la Voirie. Ce rapport, comme toujours, contient des renseignements très importants et très intéressants sur les opérations du ministère de la Voirie, durant le dernier exercice financier, et nous sommes heureux de soumettre à nos lecteurs, les grandes lignes de ce rapport ou le ministre ne manque pas de toucher à tous les points les plus importants, en ce qui concerne l'administration de son département. Voici un résumé succinct du rapport du ministère de la Voirie.

LA VOIRIE EN 1924.

Le rapport du ministère de la Voirie pour l'année 1924 souligne, de même qu'il le faisait l'an dernier, l'importance que le gouvernement attache à la construction des routes construites depuis douze ans. La longueur considérable des chemins construits depuis le début de la loi des chemins municipaux a été la transformation de la voirie. La circulation est venue l'entretien au premier plan de nos préoccupations. La construction vient désormais en second lieu. Cette dernière n'est cependant pas moins active, car le rapport démontre que la longueur des routes construites en 1924 est supérieure à celle de 1923.

ENTRETIEN

Routes provinciales et régionales. — En 1922, le département de la voirie entretenait lui-même 283 milles de grandes routes. Les municipalités contribuaient 56 pour cent du coût de cet entretien. A la fin de 1922, la législature adoptait une loi qui mettait à la charge du gouvernement l'entretien des routes provinciales et régionales et qui dispensait les municipalités d'y contribuer à l'avenir. Immédiatement à la suite de cette loi, le gouvernement décréta 900 milles de nouvelles routes régionales. Il entretenait à ses frais durant la saison de 1923, 1.400 milles de grandes routes. Cette longueur est passée à 1.579 milles en 1924. Actuellement, le ministère de la voirie entretient lui-même 37 grandes routes. Il ajoutera prochainement à ces routes les sections construites en 1924.

Sur les 1.579 milles de routes que le gouvernement entretient, 1.030 milles sont des graviers et 549 milles environ sont des macadamisés à l'eau, excepté 150 milles comprenant le macadam bitumineux et le béton. Cet entretien est fait par les cantonniers que le département engage au printemps des le dégel, et qui demeurent en fonctions jusqu'aux premières neiges de l'hiver. En 1924, sur les grandes routes seulement, le ministère de la voirie a employé 240 cantonniers. La longueur moyenne placée sous le contrôle d'un cantonnier est de 7 milles. Sur les routes à grande circulation, elle varie entre 4, 5 et 6 milles. Sur les routes à circulation moindre, elle va jusqu'à 10 et 11 milles.

CHEMINS MUNICIPAUX EN REGIE

Le département de la voirie, en plus des routes provinciales et régionales, a en régie :

à Coaticook, la semaine dernière.

—Mlle Florida Bolduc, des États-Unis, ainsi que Mlle Irene Bolduc, de Coaticook, étaient en promenade le jour de l'An chez des parents.

—M. et Mme Edouard Poulin ainsi que M. et Mme Wilfred Boivin se rendaient le jour de l'An chez M. D. Rouillard, de Waterville.

—M. et Mme Arthur Hébert étaient en visite à Clifton, chez des parents, le jour de l'An.

—M. et Mme Gédéon Doyon et leurs enfants se sont rendus le jour de l'An au soir, à Waterville, chez M. et Mme Joseph Audet, où avait lieu le souper de famille.

—M. Alphonse et Odilon Vallancourt, étaient de passage à Sherbrooke, chez des amis à l'occasion du jour de l'An.

—M. Amédée Groulx se rendait à Sherbrooke, vendredi.

TABLEAU D'HONNEUR

—Concours de Noël à l'école No. 3. 1re année: Lucie Lacombe, 97 pour cent; Madeleine Lacombe, 96 pour cent.

2e année: Emilienne Lacombe, 99 pour cent; Victor Messier, 85 pour cent.

3e année: Irène Rouillard, 96 pour cent; Alice Poulin, 89 pour cent.

4e année: Marie-Claire Rouillard, 98 pour cent; Catherine Lacombe, 95 pour cent.

Concours préparatoire: Lucie Legaré, 98 pour cent.

CATECHISME

1re année: Madeleine Lacombe, 10; Lucien Lacombe, 10.

2e année: Emilienne Lacombe, 10; Irène Rouillard, 10.

3e année: Rose Poulin, 10; Chloé Rouillard, 10.

Concours préparatoire: Lucie Legaré, 10.

4e année: Béatrice Vallancourt, 10.

elles, entretient lui-même 600 milles de chemins de comté et de marche. La plupart de ces chemins sont situés dans les banlieues et les districts de Montréal et de Québec. Les municipalités contribuent un certain montant annuel pour l'entretien de ces chemins. Cette contribution est basée sur le pourcentage de la circulation locale et sur le pourcentage de la circulation étrangère. Le département applique à l'entretien des chemins et régie les mêmes méthodes qui ont fait un succès des grandes routes. Il a employé cette année 70 cantonniers affectés spécialement à ces chemins, qui sont affectés spécialement à ces chemins, macadamisés et atteignent presque à l'importance des grandes routes et portent un chiffre considérable de circulation.

CHEMINS MUNICIPAUX ORDINAIRES

Sont compris dans cette classe tous les chemins améliorés dont les municipalités ont à faire elles-mêmes l'entretien sous la direction du département et moyennant une contribution de 50 p. c. de la part du gouvernement. Les municipalités avaient à entretenir au cours de la dernière saison, au-delà de 3000 milles de chemins améliorés.

Le ministère de la voirie porte aux chemins municipaux une attention constante. Il s'occupe d'assurer de la meilleure façon l'entretien, qu'il s'agisse de trois dernières années. Au cours de l'excellent résultats de la propagande qu'il n'a cessé de mener au près des conseils municipaux. Autrefois, ces derniers avaient tendance à remettre d'une année à l'autre l'entretien de leurs chemins. Aujourd'hui la proportion de ces chemins qui ne sont pas entretenus de façon satisfaisante est infime. Au 1er novembre 1922, par exemple, il restait 9 p. c. de chemins municipaux en mauvaise condition. Au 1er novembre 1923, cette proportion était réduite à 4 p. c. Au 1er novembre 1924, elle n'était plus que de 2 p. c.

REFECTION

Le rapport du département de la Voirie attire l'attention sur la réfection en gravillage de certains vieux macadamisés. Les nouvelles chaussées de gravier qu'il a construites ne lui coûtent qu'une fraction de ce qu'il aurait dû dépenser pour construire de nouvelles chaussées dures en macadam. Elles suffiront amplement à la circulation et pourront être entre tenues facilement et économiquement.

CONSTRUCTION

Grandes routes. — La construction de 1924 a été très active sur toutes les arrières du réseau provincial. Le département en a complété 290 milles et comptera 75 milles. Il a terminé six grandes routes nouvelles. La longueur totale du réseau de grandes routes est de 2.100 milles. 2.278 milles sont aujourd'hui entièrement terminés, 108 sont sous contrat. Il ne reste que 700 milles à améliorer. Le réseau complet comprend 44 routes dont 18 des plus importantes sont des routes à grande circulation. Toutes les autres routes sont en voie de parachevement. Dans un grand nombre de cas, il ne reste que de courtes sections à relier pour les compléter. Le réseau des grandes routes atteint tous les centres de la province et il en relie toutes les villes. Il communique avec la province d'Ontario à deux points différents et avec les États-Unis à huit points différents. Deux des routes du réseau communiquent avec le nouveau Brunswick.

CHEMINS MUNICIPAUX

Les municipalités ont construit 360 milles de chemins en 1924. Ces travaux sont dirigés par le ministère de la voirie et subventionnés par le gouvernement.

Le réseau total des chemins améliorés dans la province de Québec atteint aujourd'hui 6000 milles, dont 3700 de gravier, 186 milles de sable et de glaise, 1800 milles de macadam à l'eau, 137 milles de macadam bitumineux, 71 milles de béton de ciment et 32 milles de béton bitumineux.

SERVICE DE LA CIRCULATION

Au mois de juin de 1924, le gouvernement plaçait sous le contrôle de la voirie le service de la circulation. Ce service comprenait environ 150 employés et affectés spécialement à la surveillance de la circulation et à l'observation de la loi concernant les véhicules automobiles. Le département a ajouté à ces 150 employés les 300 employés dont il disposait de la surveillance peut exercer une meilleure surveillance et réprimer de façon plus efficace les contraventions par un petit nombre d'automobilistes.

SIGNAUX SYMBOLIQUES

Afin de protéger ces derniers et de réduire au minimum les risques d'accidents, le département s'est occupé tout particulièrement du service des signaux.

La dernière saison a vu, entre autres choses, l'inauguration d'un système de signaux symboliques destinés à remplacer à l'avenir les signaux écrits. Les nouveaux signaux, présentés par la province de Québec à l'examen des provinces voisines, sont aujourd'hui officiels dans tout le Canada. Les États-Unis les ont également adoptés.

On peut constater, par les illustrations qu'on donne le rapport, quels avantages ils présentent à tout point de vue sur les anciens signaux.

ARRIÈRES D'ORNEMENT

Le ministère de la Voirie complète sa politique d'entretien par la plantation d'arbres d'ornement. Il en a planté cette année au-delà de 16.000 sur les routes provinciales, régionales, et autres au réseau Montréal-Québec.

AUX BOULANGERS ET AUX LAITIERS

Il vous est toujours plus agréable, n'est-ce pas, de recevoir un billet de banque neuf qu'un vieux chiffon de la même valeur?

Vos clients apprécient de même les bons pour le pain ou le lait que vous leur remettez, lorsque le caïton sur lequel ils sont imprimés est libre de toute souillure.

Nous faisons une spécialité de l'impression de ces bons, à LA TRIBUNE. Ouvrage de tout premier ordre et livraison prompte.

Dept. des Impressions

LA TRIBUNE

Tel. 971

A la famille en deuil nous offrons nos sympathies. — Mlle I. Savaria visitait des amis à Sherbrooke, au cours de la semaine. — M. Ph. Boudoin, de Island Brook, visitait son frère Adrien, malade, ces jours derniers.

Attraction Spéciale au PREMIER



Comme Griffith and Lew Tellegen in Single Wives. Aujourd'hui et Demain

POUR UNE DEPENSE INSIGNIFIANTE LES PETITES ANNONCES PROCURENT CE QUE L'ON DESIRE.

ADRESSEZ-VOUS A LA TRIBUNE 16, WELLINGTON SUD TEL. 971

"Le Foyer de la Bonne Musique"

Etabli en 1863



Valeurs en fait de PIANOS

Les pianos ordinaires et automatiques Steinway, Heintzman & Co., Wilson et Weber. Orgues pour église et la maison. Victrolas et Disques Victrola Instruments de fanfare et Musique en feuilles.

H. C. WILSON & SONS, LIMITED

37-41, rue Wellington-Nord.

Nos Courriers

WEEEDON

MARIAGE

— Mercredi, le 31 décembre, fut célébré le mariage de Mlle Flore-Emma Huard avec M. Wilfrid Biron.

M. le curé Rousseau présidait à la cérémonie nuptiale. MM. Georges Huard et Joseph-L. Biron, père des époux, servaient de témoins.

Puisieurs parents et intimes assistaient au mariage.

Le dîner fut servi chez les parents des époux. Parmi les nombreux invités, nous remarquons: M. et Mme Georges Huard, M. et Mme W. Biron, M. et Mme J.-L. Biron, M. et Mme L. Morin, M. et Mme L. Brunelle, Mme P. Lahaie, Mme H. Dufault, de Sanford, Me, Mme J.-B. Bédise, Mlle Clara Huard, Alice Huard, Elizabeth Biron, Amanda Bédise, Rose-Amande Biron, MM. Léopold Huard, Arthur Bédise, Albert Huard, et un grand nombre d'autres.

Les nouveaux époux reçurent de nombreux et riches cadeaux qui leur rappelleront longtemps le souvenir de leurs parents et amis.

NOUVELLES LOCALES

— M. l'abbé Lionel Bourassa, en mission au Séminaire de St-Marc, et ancien vicaire de Weedon, était de passage à Weedon, ces jours derniers.

— Mlle Marie-Louise Fontaine, institutrice à Ascut Corner, passe ses vacances chez ses parents, M. et Mme Onésime Fontaine.

— Mlle Elizabeth Fontaine, institutrice à St-Raymond, passe aussi ses vacances chez sa mère, Mme Vve Stasche Fontaine.

— M. et Mme Albert Brière, de St-Gérard, étaient le 1er janvier, les hôtes de M. et Mme Alfred Palardy.

— M. et Mme Zénon Roy et leurs enfants, Isabelle, Irène, Robert et Mozart passent quelques jours à Weedon, chez des parents et des amis.

FUNÉRAILLES

— Samedi, le 31 janvier courant, eurent lieu les funérailles de Mlle Elizabeth Côté, décédée subitement, le 1er jour de l'an, en se rendant à la messe.

Elle était âgée de 77 ans. Le service funéraire fut célébré par M. le curé Rousseau.

Les porteurs étaient: MM. Onésime Fontaine, Adolphe Fortier, Alfred Fortier et Paul Côté. Parmi les parents et les nombreux amis qui assistaient aux funérailles, nous remarquons: Mme Vve J.-B. Barolet, M. et Mme Jos. Barolet, Mme Jos. Barolet, MM. Jos. Barolet, Louis Barolet, Alexandre Lafond, Octave Gaudreau, Jos. Marcoux, Léo Ouellette, Louis Cloutier, Gédéon Grand, J. Surprenant, Magor Deschamps, Jacob Dumas, Léger Giguère, Wilfrid Deschamps, Renaud Barolet, Arthur Barolet, Adolphe Bourque, Félix Després, Jos. Vallières, J. Leroux, Georges-L. Patry, Eugène Lemay, William Galipeau, J.-H. Bourget, Damien Després, Paul-Henri Bourget, Lucien Pélouquin, Anthime Fontaine, Pierre Patry, François Turgeon, L. Fortier, Lucien Galipeau, Armand Grégoire, H. Bourque, Nap. Pén, Robert St-Denis, Léo Côté, H. Fortier, Jos. Phareau, Willie Danvers, Mmes J. Dufresne, Jos. Fiset, Paul Fortin, William Galipeau, Wilfrid Galipeau, Jos. Morin, L. Brunelle, W. Dumas, J.-G. Fontaine, Alfred Fortier, G. Girard, Fr. Magnan, les Rides Soeurs de la Présentation de Marie, Anthime Fontaine, Olivia Biron, Mag. Deschamps, A. Leroux, Nap. Desmarais, Félix Gagnon, Ovide Dumas, L. Giguère, Pierre Després, L. Cloutier, Stanislas Fontaine, H. Tessier, J. Marcoux, Octave Galipeau, G.-L. Patry, Georges Patry, Mlle Isabelle Côté, Rose-Amande Leroux, Emma Fontaine, Juliette Fortier, Edouardina Barolet, Alda Fortier, Aurora Barolet, Alberta Lapointe, Noëlla Palardy, Rose-de-Lima Proulx, Cécile St-Denis, Léona Ouellette, Geraldine Danvers, Marguerite Després, Alfreda Bonadon, Yvette Galipeau, Dorothea Cloutier, Alda Fontaine, Luminosa Desmarais, Marie Picard, Simone Lemay, Marie-Julie Fontaine, Reine Dumas, Anna Fontaine, Elizabeth Fontaine, Marie-Agathe Fortier, Thérèse Fortin, Rose-Hélène St-Denis, Paula Fortier, etc.

— Mlle Côté laisse dans le deuil à Weedon, une veuve, Mme Vve J.-B. Barolet, née Françoise Côté.

La famille remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie de quelque façon que ce soit dans cette cruelle affliction.

NOMINATION

— Nous apprenons ces jours derniers que le docteur E. Richer, chirurgien en médecine vétérinaire de Weedon, vient d'être nommé officiellement par le Gouvernement Provincial pour la surveillance des épreuves de la tuberculine chez l'espèce bovine dans le comté de Wolfe.

— Mlle Bertha Proulx, de Wolf-town, passe quelques jours de vacances chez ses parents M. et Mme Henry Proulx.

— M. et Mme H. Magnan étaient aussi ces jours derniers les hôtes de M. et Mme Proulx et d'autres parents et d'intimes à Weedon.

FEU M. FRANCOIS SCOTT

— Lundi, le 30 décembre dernier, eurent lieu 8 h 1-2 heures, les funérailles de M. François Scott, père, décédé de 26 décembre, à l'âge de 76 ans.

M. le curé P.-N. Rousseau officiait au service. Les porteurs furent MM. Joseph-L. Biron, Georges Huard, Joseph Huard, gendres du défunt et M. Adolphe Fortier.

Parmi le grand nombre de parents qui assistaient au service funéraire nous remarquons: M. et Mme J.-L. Biron, M. et Mme Louis Brunelle, M. et Mme Ludger Morin, Mlle Flora Huard, Clara Huard, Mme Félix Lahaie, Mme Henri Dufault, de Sanford Me, M. Delphie Campagna, de Ham Nord, Mme Vve B. Bédise, Mlle Alice Huard, Elizabeth Biron, Rose-Amande Biron, Amanda Bédise, MM. Léopold Huard, Arthur Bédise, Albert

Huard, etc.

M. F. Scott laisse dans le deuil, 6 enfants: Mme Vve J.-B. Bédise (Arlette), Mme Henri Dufault (Elise), de Sanford, Me, Mme J.-L. Biron (Marie), Mme Georges Huard (Alphonse), Mme Joseph Huard (Alda), ces trois derniers de Weedon, M. François Scott, fils, de Sanford, Me, et un grand nombre de petits enfants.

A cette famille si cruellement éprouvée par ce deuil, nous offrons le tribut de nos plus vives sympathies.

NOTES DES CONCOURS

DE NOEL

— Ecole No 3.
4e année: Irène, Germaine Poulain; 2e, Marguerite Palardy; 3e, Bernadette Patry.

3e année: Irène, Aline Palardy; 2e, Josephat Duchesne; 3e, Germaine Desmarais; 4e, Angeline Patry; 5e, Imelda Fréchette; 6e, Antonio Fréchette.

2e année: Irène, Marie-Jeanne Poulain; 2e, Armand Patry; 3e, Léona Desmarais; 4e, M.-Paula Palardy; 5e, Gemma Palardy; 6e, Léopold Patry; 7e, Ernest Fréchette; 8e, Yvette Palardy.

1ere année: Irène, Rial Patry; 2e, Rock Patry; 3e, Prudentienne Paquette.

Cours préparatoire: Irène, Bruno Patry.

Institutrice: Mlle Lucienne Desmarais.

ECOLE No 5

4e année: Irène, Germaine Auger; 2e, Léo Côté; 3e, Florence Barolet; 4e, M.-Ange Fortin; 5e, Cécile Caron.

3e année: Irène, Annette Barolet; 2e, Isabelle Côté; 3e, Fernande Caron; 4e, Arcadius Côté; 5e, Philippe Caron; 6e, Dieudonné Cliche; 7e, Yvonne Magnan; 8e, Renaud Auger.

2e année: Irène, Fernande Fortier; 2e, Lucienne Giguère; 3e, Richmond Côté; 4e, Simone Giguère; 5e, Eustache Giguère; 6e, Léger Auger; 7e, Germaine Fortier; 8e, Juliette Caron.

1ere année: Irène, Marguerite Després; 2e, Marie-Ange Magnan; 3e, René Fortier; 4e, Marie-Marguerite Giguère; 5e, Félix Després.

Cours préparatoire: Irène, Gertrude Fortier; 2e, Gilberte Rousseau; 3e, Fernande Auger; 4e, Edgar Giguère; 5e, Yvette Babin; 6e, Lévis Côté.

De nombreux témoignages de sympathies, bouquets spirituels et offrandes de messes furent déposés sur la tombe du défunt.

— M. Eugène Gagné laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme David Gagné, trois frères: MM. Joseph Gagné, de Weedon, Napoléon Ga-

Institutrice: Mlle Rose-Hélène St-Denis.

STATISTIQUES

— Il y eut en 1924: 69 baptêmes, 8 mariages, 27 sépultures dont 3 adultes et 14 enfants.

NOUVELLES LOCALES

— M. et Mme David Beaulieu, Mlle Edmée Beaulieu, des Etats-Unis, de passage à Weedon, ces jours derniers.

— M. Charles St-Denis, de Bromptonville, passe le 1er de l'an chez ses parents, M. et Mme J.-A. St-Denis.

— Mlle Marie-Julie et Anna Fontaine, institutrices à St-Gérard, passent leurs vacances chez leur mère, Mme Stanislas Fontaine.

FUNÉRAILLES

— Samedi, le 27 décembre eurent lieu dans le souflement de la sacristie, les funérailles de M. Eugène Gagné, décédé le jour de Noël, à l'âge de 28 ans.

Il était fils de M. David Gagné et de Mme Gagné, née Mathilda Provencier.

Le service fut chanté par M. le curé T.-N. Rousseau. Les chœurs rendirent très bien la messe de Requiem.

Les porteurs étaient MM. Joseph Gagné, Ovide Gagné, frères du défunt; MM. Omer Gagné, cousin, et Ernest Fontaine, beau-frère, M. Laurent Gagné, cousin, portait la croix.

Parmi les nombreux parents et intimes qui assistaient aux funérailles, nous remarquons: MM. et Mmes David Gagné, Siméon Auclair, de Richmond, M. et Mme Ernest Fontaine, de Sherbrooke, Mme Henri Godbout, Mme Philémon Desmarais, Mlle Aurora Gagné, les RR. Soeurs de la Présentation de Marie, MM. Ludger Provencier, Doris Provencier, Adolphe Baillargeon, Edouard Gagné, Jean Hébert, de Stratford, J.-A. Laplante, J.-H. Bourget, J.-P.-C. Lefebvre, M. P. David Duchesneau, P. H. Bourget, Jos. Fiset, M. Deschamps, G.-L. Patry, G. Patry, L. Laiselle, Georges Patry, Arthur Brunelle, Mmes G. Patry, J. Fiset, D. Dufresne, L. Lalumière, Olivia Biron, Camille Fontaine, M. Deschamps, Mlle H. Besudon, E. Patry, D. Desmarais, R. St-Denis, Irène Fontaine, Aurora Palardy.

De nombreux témoignages de sympathies, bouquets spirituels et offrandes de messes furent déposés sur la tombe du défunt.

— M. Eugène Gagné laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme David Gagné, trois frères: MM. Joseph Gagné, de Weedon, Napoléon Ga-

LES RHUMES OU LA TOUX QUI S'ATTACHENT AUX POUMONS SONT DIFFICILES A FAIRE DISPARAITRE

Ce sont ces rhumes qui sont dangereux; la sorte qui affaiblit les poumons, la sorte qui laisse les germes de la consommation prendre pied dans le système.

M. John E. Luloff, Golden Lake, Ont., écrit: — "L'an dernier j'eus un rhume et une toux qui semblaient vouloir s'attacher sur ma poitrine. J'eus différentes préparations, mais elles ne me donnèrent aucun soulagement. Un ami me conseilla d'essayer le

SIROP DE PIN DE NORVEGE DU DR WOOD

et quand j'en eus pris quelques doses le rhume commença à disparaître et en moins d'une semaine j'étais soulagé de mon malade."

Le Sirop du Dr Wood a été sur le marché depuis les 35 dernières années; vous ne faites pas d'expérience quand vous l'achetez; prépare seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.—3.

gré, de Meriden, Conn., et Ovide Gagné, de Weedon; sept soeurs: Mme Oscar Lafond (Angeline), Mme Jos. Paquette (Delvina), de Manchester, Mme Ernest Fontaine (Ida), de Sherbrooke, Mme Emile Fontaine (Marie), de Weedon, Mme Siméon Auclair (Lina), de Richmond, Mme Henri Godbout (Rosanne), de Weedon, Mlle Claudia Gagné, de Weedon.

A cette famille tant éprouvée nous offrons nos plus vives sympathies.

— M. Aleide Allard, de Dixville, passe ses vacances à Weedon, chez des parents et des amis.

— M. et Mme Hormidas Gaudreau, de Magog, en visite chez des parents, à Weedon.

— M. J.-A. St-Denis est de retour d'un voyage à Montréal.

— Mlle Alice Surprenant dans sa famille pour le temps des fêtes.

— Mlle Simone Pélouquin, institutrice à Lingwick, passe ses vacances chez ses parents, M. et Mme Zola Pélouquin.

— Mlle Albertine Côté se rendait chez ses parents à Stratford, le jour de l'an.

— Mlle Beatrice St-Denis, qui a passé un mois en promenade à Sherbrooke, Bromptonville et East-Angus, est de retour dans sa famille.

ST-CLAUDE

— M. et Mme Amédée Besson sont

partis vendredi, pour aller visiter des parents à St-Gérard, Thetford, Robertson et St-Sylvestre.

— Mme Philippe St-Cyr est de retour d'un voyage d'un mois à New-Market et Manchester et se dit enchantée de sa promenade.

— M. et Mme Ernest Leslère et leur garçonnet Odilon, passeront quelques jours chez des parents à Asbestos, Tinswick, St-Paul, Notre-Dame de Ham.

— M. et Mme Pierre Fortin, de Tinswick, étaient chez leur frère, M. Alp. Ouellette et leur mère, Mme Léon Ouellette, vendredi et samedi.

— Mme Georges Charland est retournée chez elle à Asbestos.

— M. le curé J.-A. Côté a assisté aux funérailles de son cousin, M. l'abbé Samuel Côté, à Claremont, N.-H., mardi dernier.

— M. O. Bédise, de Windsor, visitait son amie, Mlle Juliette Roy, Institutrice, à l'occasion du jour de l'an.

— M. et Mme Henri Ouellette et leurs fils, Jean-Louis et Marcel, étaient chez M. Alphonse Ouellet, le 1er janvier.

— MM. Arthur Dubois et Joseph Fouquette, de Windsor, à St-Claude, dimanche.

— Mlle Rose-Anna Poudrier passe quelques jours chez son frère, M. Amédée Poudrier.

— M. G.-H. Ouellette était à Asbestos, mardi, pour affaires.

— M. et Mme Raoul Parenteau, d'Asbestos, ont visité des parents à St-Claude, pendant le temps des fêtes.

— M. et Mme Isidore Rivard sont allés visiter des parents à Danville et St-Cyrille de Wendover.

— M. Auguste Sirote et sa mère, de St-Georges, étaient en notre localité, dimanche.

— M. et Mme Nap. Maurice, de Leominster, Mass., visitent des parents ici.

ST-ISIDORE D'ACTON

DECES

— C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Arthur Bruneau, survenue à l'hôpital de St-Hyacinthe, où elle avait subi une opération. Bien qu'elle était convalescente depuis quelque temps, rien ne faisait prévoir une fin si prématurée.

Mme Bruneau était une citoyenne bien connue de cette paroisse et jouissait de l'estime populaire.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin, à 9 h 30, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

POUR RESOUDRE LE PROBLEME DE LA CONSTRUCTION



A Acton, Angleterre, on est à ériger un grand nombre de maisons d'été. Ce sont des résidences confortables, à l'épreuve du feu, construites entièrement d'acier et de stuc. Les murs et les plafonds sont faits d'acier pressé. La photographie supérieure montre l'extérieur d'une de ces maisons, et en bas, on voit une des chambres confortablement aménagées. On remarque le foyer ouvert à l'angle extrême gauche.

Les porteurs étaient: MM. Roméo et Charles-Emile Fontaine, ses frères; MM. Joseph Fontaine, Antonio Picard, H. Daigle et P. Daigle, ses cousins, de St-Hyacinthe.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Arthur Bruneau, son père et sa mère, M. et Mme J. B. Fontaine, trois frères, Roméo, Emile et Roland, deux soeurs.

— Pour impressions de toutes adresses-vous à LA TRIBUNE. Voyage garanti.

JOIGNEZ-VOUS A LA FOULE

SEULEMENT ENCORE 7 JOURS DE VENTE. SAMEDI

CHEZ ECHENBERG'S

28, RUE WELLINGTON NORD, SHERBROOKE, P. Q. Voisin de Woolworth

Grande Vente d'Écoulement de \$50,000.

COMME UN COUP DE FOUDRE VENANT D'UN CIEL CLAIR

Cette grande vente d'écoulement a pris Sherbrooke d'assaut. Jamais de telles valeurs, jamais encore des foules d'acheteurs aussi enthousiastes ne furent vus dans les annales de ce magasin. \$50,000 de vêtements de haute qualité doivent être écoulés dans le plus court délai possible.

SAMEDI SERA UN GRAND JOUR D'AUBAINES

Si le public de Sherbrooke et des environs connaît ce que sont des véritables aubaines, ce magasin sera la scène de l'événement commercial le plus extraordinaire jamais encore vu en cette ville. Nous offrons plusieurs nouvelles aubaines pour samedi et rappelez-vous que les quantités dans certains cas sont limitées. Venez de bonne heure.

MANTEAUX DE RAT MUSQUÉS POUR DAMES

Manteaux en peaux de Rats Musqués Canadiens, pales ou foncés, 46 pouces de longueur. Valeur \$225.00 pour

\$169.50

MANTEAUX DE SEAL POUR LAMES

Manteaux de seal français, 48 pouces de longueur, doublés en soie, valeur \$150.00 pour

\$98.00

MANTEAUX POUR DAMES

Un lot de manteaux de velours tout laine, doublés toute la longueur pour dames. Valeurs jusqu'à \$18.00 pour

\$9.95

JUPES DE SERGE POUR DAMES

Jupes de serge tout laine, valant jusqu'à \$3.50 pour

\$1.95

TOURS DE COU EN FOURRE

à 1/2 du prix régulier.

MANTEAUX DE "SEALINE" POUR DAMES

Manteaux de "Sealine" française, doublés en soie, 45 pouces de longueur, merveilleuse valeur. Prix rég. \$100.00 pour

\$69.50

ROBES IMPORTÉES POUR DAMES

Robes en crêpe Canton et georgette importées. Valeur \$35.00 pour

\$19.95

MANTEAUX SPORTS POUR JEUNES FILLES

En tissu quadrillé pesant tout laine. Valeurs jusqu'à \$10.50, pour

\$6.95

Spéciaux de Samedi

Collets Arrow de 25c, 4 pour ... 50c

Collets demi-mou "arratex" de 35c pour 24c

Chemises pour hommes, de \$1.50, pour 89c

Complètes pour hommes, de \$25, pour \$9.95

Pardeus pour hommes, de \$50, pour \$9.95

Culottes "breeches" pour hommes, de \$7.00 pour \$4.95

Jupes pour femmes, de \$3.50, pour \$1.95

Robes pour femmes, de \$35, pour \$19.95

Manteaux pour femmes, de \$18, pour \$9.95

Manteaux de Seal pour femmes, de \$80.00, pour \$49.50

Culottes "breeches" pour femmes, de \$6.50, pour \$4.45

Jupes pour femmes, de \$5.00, pour \$3.45

Manteaux de Seal pour femmes, de \$200.00 pour \$124.50

FAUX-COLS MOUS POUR HOMMES

Un lot de faux-cols mous, grandeurs 13 1-2 à 16 1-2. Prix rég. 20c et 35c pour

.09

CHAPEAUX POUR HOMMES

Un lot de chapeaux pour hommes, lignes brisées, nuances foncées seulement. Valeurs jusqu'à \$7.50.

\$1.00

COMPLÈTS POUR GARÇONNETS

Un lot de Complètes pour garçonnetts. Prix régulier, \$6.50, pour

\$4.95

COMPLÈTS POUR HOMMES

Un lot de complètes pour hommes, valeurs de \$20, et \$25, tous des jolis patrons. Spécial pour samedi.

\$9.95

COMPLÈTS POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Un lot de complètes de tweed, worsted, etc., dans les nouveaux styles. Valant \$25.00 et \$30.00, pour

\$14.95

PARDESSUS POUR HOMMES

Lignes désassorties pour hommes, dans toutes les nuances et les grandeurs. Valeurs jusqu'à \$30.00, pour écouler jeudi à

\$9.95

SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES

Un lot de sous-vêtements pour hommes. Valeurs jusqu'à \$1.50, pour

.89

SALOPETTES

Un lot des meilleures salopettes de chemin de fer. Valeur \$1.85, pour

\$1.49

PETITES ANNONCES CLASSIFIEES

HOMMES DEMANDES

ON DEMANDE. Des agents de confiance pour vendre des arbres fruitiers et ornements. Bon salaire à la semaine. Echantillons et articles divers gratuits. Territoires exclusifs. Centre Palm Nursery Co., Toronto.

ON DEMANDE. 25 hommes pour bûcher du bois de corde. Prix: \$2.25 la corde. S'adresser à B. Quinn and Co. Windsor-Mills, Qué.

VENDEURS. Engagez-vous dans un commerce profitable à commission, appartenant à vous-même. Chaque propriétaire est un client ou le deviendra. 900 variétés d'arbres rustiques. Echantillons et articles divers gratuits. Territoires exclusifs. Centre Palm Nursery Co., Toronto.

ON DEMANDE. Des agents pour la vente de coffres-forts et autres de sûreté, à l'épreuve du feu, pour les districts de Sherbrooke et Drummondville. Devront parler les deux langues. Avoir de l'expérience dans cette ligne ou dans l'assurance. S'adresser à The John Allen Safe Co. Ltd., Montréal.

ON DEMANDE 10 HOMMES pour la vente de marchandises en général, une sollicitation et administrateurs. S'adresser à Outlet Sales System Co., chambre 10, Edifice 504, rue King, Sherbrooke, Qué.

FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE. Une bonne servante No 82 rue Queen. Tel: 1357-W.

ON DEMANDE. Personne fiable pour vaquer dans maison privée. Position permanente et bon salaire à la semaine qualifiée. S'adresser chez M. W. Lazare, 60, rue Queen, ou par tél: 274-M.

ON DEMANDE. Une servante générale parlant le français à l'Hôtel Robinson, Knowlton, Qué. Tel: 21.

ON DEMANDE. Une servante de table d'honneur parlant les deux langues. S'adresser à l'Hôtel Robinson, Knowlton, Qué. Tel: 21.

ON DEMANDE. Bonne servante pour ouvrage général. Pas de lavage. Références. S'adresser à Mme G. Dauby, Park House, Champ de Mars.

ON DEMANDE. Immédiatement une servante pour ouvrage général. Ouverture à l'année. S'adresser à 194, Federal, Tel: 1786-W.

ON DEMANDE. Une bonne pour ouvrage général. S'adresser à Mme Dr. R. P. Beaudry, 29, rue Brooks, 273-26.

POSITION DEMANDEE

POSITION DEMANDEE. Ménagère dans un presbytère. Plusieurs années d'expérience. Recommandée. N'accepterait pas de gros lavages. Adresse à 388, rue Richmond, Montréal. 272-26.

PERDU

PERDU. Un gant de couleur noir, pour chauffeur, le jour de l'An au soir, en la rue King et l'Hôtel-Dieu. Remettre à 84 King-Ouest.

PERDU. Le 26 décembre, une montre d'homme à partir de St-Denis de Montpouville à Bromontville. Si retrouvé, retourner à Donat Bouffard, Bureau de poste de St-Denis. 272-26.

PERDU. Petit chien de laine blanche, le 6 janvier. Remettre à 10, rue St-Antoine.

DIVERS

Avez-vous à vendre, propriété, maison ou commerce? ou des recherches? Adressez-vous à J. O. Darche, ex Wellington-Sud, qui vous indiquera les meilleures affaires pouvant vous intéresser.

DIVERS. Wm Lavigne, chanteur. Adresse postale: R. R. No 3, Victoriaville, Co. d'Arthabaska. Téléphone local St-Vallée.

CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE et PENSION dans famille active. Usage du bain. S'adresser au 71 Laurier.

AVIS est donné que THE ST-FRANCOIS VALLEY RAILWAY COMPANY s'adressera à la législature à la prochaine session pour demander que la charte soit amendée en étendant les détails relatifs dans la section 7 pour continuer et compléter les cinq milles de chemin de fer entre Richmond et Melbourn et St-François de Lac jusqu'au 21 décembre 1923 et 21 décembre 1930 respectivement. BÉLIQUE, 17, rue Dufferin, 272-26.

VENTE A L'ENCHERE

SAMEDI LE 10 JANVIER 1923 A 11 H. 30 P. M. Ayant reçu instruction de M. REMIE ST-GERMAIN. Je vendrai sans réserve son aménagement de maison, au No 144, rue King-Ouest, Sherbrooke, Qué.

VENTE DE CHEVAUX PAR ENCAN

LUNDI LE 12 JANVIER 1923 A 11 H. 30 P. M. Un char de gros chevaux de trait, un ouvrage de charrier ou tous genres de gros ouvrage. Il y a aussi une paire de bons chevaux de voiture et un lot. M. R. O'Donnell, prop. 273-26.

DANS NOS THEATRES

THEATRE PREMIER

PRIX ORDINAIRES

Trois fois par jour à 2.30, 7 et 8 heures

AUJOURD'HUI

QUELLE TROUPE! — QUELLE VUE! Corinne Griffith, Milton Sills, Kathryn Williams, Lou Tellegen, Henry B. Walthall, Phyllis Haver et Philippe Smalley.

"SINGLE WIVES"

Une histoire d'une jeune beauté.

Un avertissement à tous les parents — mariés ou célibataires

VAUDEVILLE SPECIAL

CLARK & DONNELLY Comédie, Chants, Danse et Piano.

"BATTLE BARRIES" — une comédie Pathé

Autres attractions

SPECIAL DIMANCHE SEULEMENT

Jane Novak, Kenneth Harlan, Sigrid Holmquist, dans

"TWO SHALL BE BORN"

Une histoire dramatique d'amour et d'aventure. Un drame émuant de haine et d'intrigue du vieux monde, se déroulant à New-York.

Ici lundi, mardi et mercredi

NORMA TALMAGE dans son premier triomphe "SECRETS"

CASINO

Prix ordinaires.

AUJOURD'HUI

Un succès de la soirée qui a brisé tous les records pendant 2 ans à New-York.

"SIX CYLINDER LOVE"

avec Ernest TRUAX et toute une troupe d'étoiles.

L'amour, la jeunesse, l'émotion, tout se trouve joyeusement réuni dans

"SIX CYLINDER LOVE"

Benny Leonard dans la 3ème ronde de FLYING FISTS.

Sid SMITH dans

"HUSBANDS WANTED"

Une comédie desolante et

AUSSEI

Ce qu'il y a de plus nouveau dans l'histoire de l'écran

"PLASTIGRAMS"

Special Dimanche Seulement

Le fameux roman de James Oliver Curwood

"JACQUELINE"

avec Marguerite Courtot, Les Cady, Sheldon Lewis, J. Barney Sherry, Edmund Breese et Paul Pauzer.

Une histoire d'amour se déroulant au milieu des plus du Nord.

Ici lundi, mardi et mercredi

Un des plus extraordinaires succès de la saison

"SINNERS IN SILK"

L'OPINION DES PERES DE L'EGLISE SUR LE VICE COMMERCIALISE

(Suite de la page 3)

Injure à la Providence de Dieu, mais aussi sans chercher à dissuader les gouvernements nationaux.

Dans cette société décadente de l'Afrique et de l'Italie du sud, la prostitution était passée à l'état de régime légal. Quand virent les empereurs chrétiens, ils voulurent réagir, mais la société était trop mûre pour la réaction. C'est ainsi qu'il faut interpréter la conduite de Théodose et de Valentinien, dont M. Geoffroy a fait un argument d'ailleurs d'après la Lettre universelle du XIXe siècle. Mais vicié à l'avenir sa bonne ville de Montréal, dont il a revendiqué la moralité, à l'Afrique ou à l'Italie de la fin du paganisme?

Ceci montre qu'il ne faut pas attendre sans examen les histoires du grand Larocque ou des encyclopédies.

Quant au livre "De Ordine", ce n'est ni le monument de la sagesse humaine, ni le chef-d'œuvre de saint Augustin. C'est un apocryphe qui ne remplit pas 25 pages de la collection Migne.

Si M. Geoffroy était aussi familier avec saint Augustin qu'il a voulu le laisser croire, il saurait que le "De Ordine" est un des premiers écrits du grand docteur, qu'il date de 387, et qu'il met une grande différence entre les ouvrages de saint Augustin qui précèdent 396, ceux qu'il écrit entre 396 et 417, et ceux qui datent de 417 à 430.

Le livre de saint Augustin, toujours en pleine activité, s'est constamment perfectionné. Quand on fait sonner le nom de l'évêque d'Hippone, il ne faut pas élever des paroles du néophyte, ni lui faire dire ce qu'il ne dit pas.

LACTANCE

Dans le témoignage de M. Geoffroy (procès-verbal, page 7473), on lit ceci:

"Vous avez de même l'opinion de Lactance?"

"Où, je ne l'ai pas, mais je la

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur propriété de ville, première hypothèque, par montants de \$500.00 à \$3,000.00. J. O. Darche, St-Wellington-Sud. 272-26.

ON DEMANDE

ON DEMANDE. En ou deux lavages par semaine. No 32, rue St-Michel.

ON DEMANDE A ACHETER

Maison neuve, simple ou double, améliorations modernes. Bon centre, ou à louer logement de 7 à 8 chambres. S'adresser à Route H. La Tribune. 273-26.

idiots, mis à celle des troupeaux et des bêtes sauvages."

Si ce n'est pas la pensée vaine par M. Geoffroy, il voudra bien nous faire parvenir sa référence et nous en parlerons à son tour. La Cour voudra bien prendre le moyen d'avertir le public. Si c'est la pensée vaine à elle par cœur, sa mémoire l'aidera à se tromper ou sa traduction était très libre.

En cherchant dans l'Index de Migne, à tous les mots suggestifs, adulation, fornication, formation, moretrix, lupanar, tolérance, nature, vitiolus, voluptas, Venus, voici ce que j'ai trouvé, au sujet de Lactance. Deux passages dont voici le premier. Il est extrait du DIVINARUM INSTITUTIONUM, lib. I, DO FALSA RELIGIO DOELM, cap. 29, dans Migne, P. L., 6, 216-220.

Il s'agit des dieux de Rome et de Lactance se moque des Romains qui honorent une louve, parce qu'elle aurait nourri Romulus et Remus. Cette louve, dit-il, c'était une femme de mauvaise vie. C'est tout. Lactance, et à propos vulgaires corpora vitiolus, à la inter pastores, id est meretrices non cupata est; unde etiam lupanar dictum.

Cette louve, c'était la femme de Faustulus; à cause du déshonneur du son corps, on l'appela MORETRIX, louve parmi les pasteurs. D'où vient le nom de lupanar (lupanar).

Par respect humain, ajoute Lactance, on nosa pas placer sur les autels l'image d'une prostituée, on la représenta sous les traits d'une louve.

Et ce n'est pas la seule prostituée à laquelle on rend un culte à Rome, continue-t-il. Il y a aussi Flora, à qui l'on offre les fleurs floraux. Et Lactance décrit quelques-unes des obscénités qui se commettaient dans ces lieux, sous les yeux de la foule, nullement pour les approuver.

En sorte qu'il n'y a absolument rien de si favorable à la tolérance du vice.

Le SECOND PASSAGE est carrément contre la prostitution. Il est dans le DIVINARUM INSTITUTIONUM, lib. V, DE JUSTITIA, collection Migne, P. L., 6, 657-4.

"Si l'on adorait le seul vrai Dieu, il n'y aurait plus de disputes et de guerres, plus de fraudes et de rapines, plus d'adultères et de fornications, ni de femmes prostituées, si tous savaient que Dieu condamne tout débauché qui n'est pas ordonné à la procréation. L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu, pour se gagner un pain déshonoré; car les hommes réprimeraient leurs passions, et les riches secourraient les indigents."

As-tu vu dans cette phrase: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

SAINT ALPHONSE DE LIGURI

J'en ai été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

Il en a été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

Il en a été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

Il en a été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

Il en a été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

Il en a été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

Il en a été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

Il en a été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

Il en a été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

Il en a été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

Il en a été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

Il en a été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

Il en a été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

Il en a été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

Il en a été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

Il en a été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

Il en a été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

Il en a été question à l'opinion. C'est la grande autorité en théologie morale. Lui, il se pose la question: "L'indignité ne force pas la femme à profaner sa vertu" une sorte d'excuse de la prostitution? Ce n'est certainement pas une suggestion faite aux magistrats de préférer la tolérance à la répression. Et c'est tout pour Lactance.

FINANCE ET MARCHÉ

BOURSE DE MONTREAL

Ces cotations sont fournies par McManamy & Walsh, courtiers, Edifice Whiting, Sherbrooke.

Atl. Sugar, 125 à 128 1/2, 25 à 128 1/2, 20 à 128 1/2.

Atl. Sugar Pref., 50 à 49 1/2, 100 à 50, 85 à 51.

Bell Telephone, 1 à 135 1/2, 1 à 135 1/2, 81 à 135 1/2.

Brascan Fraction, 165 à 55 1/2, 125 à 55 1/2, 100 à 55 1/2.

Can. Car. com., 125 à 84 1/2, 25 à 84 1/2, 175 à 85.

Canada Car. pref., 20 à 87 1/2.

Can. Cement, 15 à 91.

Converters, 1 à 80.

Kam. Power, 10 à 105.

McKay, 5 à 116 1/2, 50 à 116.

Id. Smith, pref., 100 à 72 1/2.

Cuban Can Sugar pref., 110 à 35.

Laurentide, 35 à 82.

Ind. Alcohol, 275 à 20, 100 à 20 1/2, 16 à 20 1/2.

Dom. Canners, 5 à 58.

Montreal Power, 10 à 155 1/2, 125 à 155 1/2.

Illinois Trans. Pref., 25 à 92 1/2.

National Breweries, 20 à 62 1/2.

Tron. Brew., 25 à 36 1/2, 1 à 36 1/2.

Smelters, 425 à 51 1/2, 120 à 51 1/2.

Spanish River, com., 60 à 105, 105 à 105 1/2, 150 à 105 1/2, 270 à 105 1/2.

Textile, pref., 35 à 112.

Twin City, 20 à 65, 50 à 63 1/2.

Winnipeg Electric, 15 à 37 1/2, 305 à 38.

Royal Bank, 5 à 250.

Bank of Com., 60 à 195, 5 à 195.

Banque de Montreal, 2 à 247 1/2.

Nova Scotia Bank, 4 à 265.

Melbourn Bank, 3 à 171 1/2.

BOURSE DE NEW-YORK

	Max.	Min.	Mid.
Atchafalpa	119 1/2	118 1/2	118 1/2
Amoco Copper	47	46 1/2	46 1/2
Amer. Smelters	96 1/2	96 1/2	96 1/2
Amer. Can.	166	164 1/2	164 1/2
Amer. Loe.	109 1/2	108 1/2	108 1/2
Bethlehem Steel	52 1/2	52	52
Baltimore & Ohio	80 1/2	80 1/2	80 1/2
Baldwin Loe.	156 1/2	154 1/2	154 1/2
Central Leather	29		
Crocker Steel	76 1/2	75	75
Corn Products	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Gen. Electric	360	358 1/2	358 1/2
N.Y. Central	123 1/2	122 1/2	122 1/2
Reading	80	79 1/2	79 1/2
Southern Pacific	106 1/2	106 1/2	106 1/2
Studebaker	45 1/2	45 1/2	45 1/2
Union Pacific	151 1/2	150 1/2	150 1/2
Und. States Steel	124 1/2	123 1/2	123 1/2
Und. States Rub.	44	43 1/2	43 1/2
Westinghouse El.	78 1/2	78 1/2	78 1/2

LES PRIX A MONTREAL

OEUF, BEURRE, FROMAGE

Oufs frais spéciaux, 70c; extras, 50c; premiers, 37c la douzaine.

Beurre de crémerie, 42c la livre.

Fromage doux, 22c la livre.

Fromage fort, 30c la livre.

Oka, 40c la livre.

Miel en rayon, 25c.

Miel blanc (extra) 50c la livre.

Miel brun (extra) 45c la livre.

Sirup d'érable nouveau, 52c la gallon.

Sucre d'érable nouveau, 26c la lb.

LEGUMES ET FRUITS

Pommes de terre, 70c; 20c; Montargis Vertes, \$1.00 la poche.

Pommes, 30c la poche.

Oignons rouges, \$1.25 à \$1.50 la poche.

Oignons espagnols, \$4.50 la caisse \$2.25 la caisse.

Choux, \$1.25 la caisse.

Céleri, \$1 la caisse de 2 à 4 douz.

Cornichons, \$1.00 la poche.

Botterettes, \$1.00 la poche.

Navy, \$1.00 la poche.

Navets de Saint-Fr., \$1 la poche.

Bananes, \$1.50 à 1.60 le régime.

Pamplemousses, \$2 la caisse.

Oranges Sunkist, \$1.50 et 18c la caisse.

Navel, \$5.50 à \$6.50.

Citrons de Mexne, \$1 la caisse.

Poires, \$4 la caisse.

Pêches, \$4.50 la caisse.

Pommes — Pommes, \$9 à \$10 la caisse.

McIntosh, \$9 à \$11; Red Del., \$15.00 à \$15.50; Ontario, \$5 à \$5.50; Spy, \$5 à \$5.50; Baldwin, \$5 à \$5.50; Greening, \$4 à \$5; Russet, \$6 à \$8; Mélange de toutes variétés, \$2.50 à \$3.

VOLAILLES

(Prix du détail).

Dinde fraîchement tuée, 40c à 45c la livre.

Oie, 25c la livre.

"Broilers", 3 à 5 livres, 25c la lb.

Gros poulets, 50c la livre.

Gros poulets, 27c à 28c la livre.

Petits poulets, 20c à 22c la livre.

Coeux d'un an, 25c la livre.

Canards, 25c la livre.

Pigeons, 60c le couple.

Lapin, 20c la livre.

Cochon de lait, 20c la livre.

VIANDES

Bœuf, par pièce, 4c la livre, 50c.

Lard gras, 4c la livre, 25c.

Jambon, 4c la livre, 25c.



Mlle Christabel PANKHURST, universellement connue comme l'une des fondatrices du mouvement en faveur du vote féminin, portant la parole devant une assemblée, à New-York, fit la déclaration suivante: "Avec la Bible dans sa main droite et le journal dans sa gauche, le bon citoyen d'aujourd'hui est parfaitement apte à reconnaître, parmi l'actualité des messages que l'esprit de Dieu envoie à l'humanité, que le Royaume de Dieu est proche." Elle prétend que le monde traversera une période de crise en 1925.

NOUVEAU TARIF

OTTAWA, 9.—Le Pacifique Canadien et le National Canadien ont déposé des tarifs supplémentaires à la commission des chemins de fer pour les voies à l'est de Fort-Wilham, sur lesquelles les taux de la convention du Corbeau furent récemment restaurés pour quelque temps par ordre du conseil privé à partir de vendredi prochain.

Les suppléments pour les voies de l'Ouest sont attendus d'une minute à l'autre. La commission a accordé samedi dernier la permission de déposer ces tarifs. Le nouveau tarif s'applique aux marchandises expédiées de Chatham, Hamilton, London, Montréal, Peterboro, Québec, Sherbrooke, Toronto et autres endroits de l'Est. Ce tarif fut en vigueur du 7 juillet au 27 octobre puis annulé par la commission des chemins de fer.

LES "CHANTEURS ROMAINS"

MONTREAL, 8.—Le procès d'Emmett Moore, impréario new-yorkais, accusé d'avoir obtenu \$4,000 d'Hector Dutrisac, par de fausses représentations, a été entendu ces jours-ci. M. Dutrisac a témoigné, et d'après ce qu'on peut prévoir, il aurait été la victime d'un truc classique.

LES ETATS-UNIS N'AURAIENT PAS A S'INQUIETER

Rapport rassurant de la Commission navale du Sénat et de la Chambre. — L'élévation des tourelles. — Crédits refusés à la Commission du Saint-Laurent. — Le pool du blé canadien.

ARMEE DE 131.000 HOMMES

(Presse Associée)
WASHINGTON, 9.—Après avoir interrogé le secrétaire de la marine, M. Wilbur, et d'autres hauts fonctionnaires de la marine, la commission navale du Sénat a confirmé l'opinion de la commission de la Chambre, que les Etats-Unis n'ont pas besoin de s'alarmer au sujet des rumeurs voulant que la marine américaine ne soit pas à la hauteur de la proportion 5-5-3. La commission sénatoriale a adopté un rapport analogue à celui de la Chambre. Elle dit qu'en faisant exception pour le navire de guerre "Florida," remis sur le chantier, personne ne peut affirmer qu'en fait de navires de première classe, la proportion 5-5-3 n'existe pas.

REQUETE AU PRESIDENT
WASHINGTON, 9.—Le Sénat a demandé aujourd'hui au président Coolidge quelles protestations les gouvernements étrangers avaient faites contre l'élévation des canons sur les navires de guerre américains. Sans débat, le Sénat adopta la résolution du sénateur démocrate Gary, du Rhode-Island, que venait de recommander la commission des affaires étrangères.

ARMEE DE 131.000 HOMMES
WASHINGTON, 9.—La Chambre a approuvé les dispositions du bill du département de la guerre pour l'entretien de l'armée régulière à son effectif actuel de 12,000 officiers et 119,000 hommes.

LA CANALISATION
WASHINGTON, 9.—On n'est pas certain si le refus de la commission du budget de la Chambre de voter les crédits nécessaires pour le maintien de la commission des ingénieurs qui étudie le projet de canalisation du St-Laurent entravera ou arrêtera le travail de la commission. La commission du budget a éliminé du bill des crédits l'article défrayant les dépenses de la commission des ingénieurs. Les partisans du projet chercheront

à faire adopter une résolution autorisant les débours nécessaires ou à faire inclure un crédit dans le bill des rivières et des ports. On apprend de sources dignes de foi que le secrétaire du commerce, M. Hoover, travaillera à obtenir du Congrès les fonds nécessaires. Toutefois les partisans du projet appréhendent que ses adversaires ne cherchent à la Chambre et au Sénat à priver la commission de l'argent nécessaire à son maintien.

L'EXEMPLE DU CANADA

WASHINGTON, 9.—Les délégués du congrès des associations coopératives agricoles, en session ici, désirent profiter de l'expérience des agriculteurs canadiens dans le domaine coopératif. La présence de M. A. J. McPhail, président de la "Canadian Cooperative Wheat Producers, Limited," de la Saskatchewan, a permis à plusieurs chefs agricoles de se renseigner sur le fonctionnement du pool du blé au Canada.

M. McPhail a fait au congrès l'historique détaillé du mouvement. Le pool compte maintenant 65,000 membres. Les agriculteurs américains en ont conclu que le projet canadien n'était pas une aventure de spéculation mais une entreprise sérieuse. Ils lui prédissent le succès. Quelques-uns ont déclaré que le fait que le prix du blé à Winnipeg est plus élevé qu'aux Etats-Unis doit être imputé au pool. On a surtout fait observer que les cultivateurs canadiens faisant partie du pool n'étaient plus obligés de se débarrasser de leur blé aussitôt le battage fait mais qu'ils pouvaient attendre un bon prix.

M. McPhail a prédit que le pool canadien aurait en moins 10,000,000 de boisseaux de blé, cette année. L'expérience, dit-il, a prouvé le besoin d'une grande agence centrale unique pour la vente. Il compte que le nombre ne cessera de grandir.

Les délégués ont fait remarquer toutefois qu'il serait plus difficile de lancer le mouvement aux Etats-Unis, parce que les fermes en général, sont beaucoup plus petites et qu'il faudra faire entrer dans l'association un plus grand nombre de cultivateurs pour que le projet réussisse.

ST-GEORGES DE WINDSOR

—Le 2 janvier se réunissent chez M. Arsène Letendre les parents et amis suivants: MM. Philippe Lemire, Raphaël Bruneau, Omer Bruneau, R. Bruneau, Gaspard Bourque, Miles A. Bruneau, Béatrice Bourque, tous de Windsor-Mills; MM. Josephat Labranche, d'Asbestos, Lucien Letendre, Wilfrid Bruneau, Georges Morissette, Wilfrid Bruneau, Oscar Bruneau, Napoléon Pinard, Miles Béatrice Letendre, Florence Chandonnaïs, Déla Pinard, Anna Frechette, Yvonne Bruneau, Angelina Bruneau, R. Bruneau et Béatrice Frechette. Il y eut chant et musique par MM. René Bruneau et Philippe Lemire.

LE SOUFRE NETTOIE LA PEAU SANS DELAI

Servez-vous de soufre lorsque votre peau est en mauvaise condition. Toute éruption de la peau, même la triste affliction de l'eczéma, peut être promptement annihilée grâce à une application de Menthosulphur, déclare un célèbre spécialiste des maladies de la peau. A cause de ses propriétés germicides, cette préparation à base de soufre commence, immédiatement à adoucir les parties irritées de la peau et guérit les éruptions, tels que clous, boutons, etc. Il ne manque presque jamais de faire disparaître la souffrance et de redonner au visage sa forme ordinaire, vous n'avez pas non plus à attendre plus longtemps avant d'être soulagé. Une amélioration se manifeste immédiatement. Les personnes qui souffrent de maladie de peau devraient se procurer une bouteille de Rowles Menthosulphur chez n'importe quel bon pharmacien et s'en servir comme d'une crème pour la peau.—14

LA SOMME VENAIT DE SHERBROOKE

OTTAWA, 9.—Le département des douanes attribue aux bonnes résolutions du jour de l'an la restitution d'une somme de \$21 qui tout indique qu'en raison de la tiédeur des Dominions à l'égard du projet, il sera abandonné sans tambour ni trompette.

Comme l'a déjà laissé entendre la Presse Canadienne, le gouvernement impérial ne voulait que connaître l'opinion des Dominions sur la question. Les réponses ont été tout à fait négatives.

REDUCTION DES SALAIRES

FALL-RIVER, Mass., 9.—Les propriétaires de filatures de Fall-River annoncent une réduction de salaire de dix pour cent, à partir de lundi prochain. Le syndicat des filatures s'oppose à cette réduction. Il fait savoir que le changement de salaires fut décidé bien avant la dernière élection générale mais qu'il ne fut pas publié afin de ne pas embarrasser M. Butler et le Président Coolidge dans leur campagne.

TIGER FLOWERS GAGNE

PROVIDENCE, R. I., 9.—Tiger Flowers, le poids moyen noir d'Atlanta, qui promet beaucoup, a battu Dan Lowd, de Boston, par un knock-out technique, à la 6e ronde de leur rencontre de 10, hier soir. Dowd devint visiblement fatigué d'entraînement, et à tel point que ses seconds jetèrent l'éponge.

—Lisez les petites annonces classées de LA TRIBUNE.

LE PROJET DE CONFERENCE IMPERIALE

Il serait abandonné par suite de la tiédeur des Dominions qui n'encourage pas le gouvernement de Londres. — On est d'opinion que cette conférence n'aura pas lieu. — Ce semble être aussi l'opinion de l'Australie.

TOURNEE DE M. KING

(Presse Associée)
LONDRES, 9.—Aucun communiqué officiel concernant le projet de conférence impériale sur le protocole de paix n'a été publié, mais tout indique qu'en raison de la tiédeur des Dominions à l'égard du projet, il sera abandonné sans tambour ni trompette.

Comme l'a déjà laissé entendre la Presse Canadienne, le gouvernement impérial ne voulait que connaître l'opinion des Dominions sur la question. Les réponses ont été tout à fait négatives.

REPONSE ATTENDUE

OTTAWA, 9.—L'impression grandit à Ottawa que la conférence impériale sur le protocole de Genève n'aura pas lieu. Le Canada a fait savoir dans une note au gouvernement anglais qu'il pouvait se mettre au courant des vues des Dominions pour une simple correspondance sans qu'il soit nécessaire de tenir une conférence.

Telle semble aussi être l'opinion de l'Australie. Le gouvernement canadien n'a pas encore reçu de réponse du gouvernement anglais, mais il apparaît que des conversations ont été échangées entre le haut commissaire canadien à Londres et les représentants du gouvernement anglais à ce sujet. On attend une réponse prochaine.

M. KING SE MULTIPLIE

OTTAWA, 9.—Le premier ministre King adressera la parole à Toronto, North-York, Québec et Ottawa, la semaine prochaine. Dimanche soir, le premier ministre quittera la capitale pour Toronto, où il parlera devant les étudiants à un déjeuner à Hart House.

Lundi soir, il y aura grande assemblée libérale à Massey Hall. M. King y sera et mardi il parlera devant les associations de femmes libérales. Le premier ministre passera la journée de mercredi dans son comté de North-York.

DES ELECTIONS AU CONSEIL DE DUDSWELL

Trois échevins et le Maire finiront leur terme en janvier, ce qui nécessitera une élection. — La mise en nomination aura lieu le 14 janvier.

(Spécial à La Tribune)

MARBLETON, 9.—La mise en nomination pour les élections municipales de Bishop's Crossing aura lieu mercredi le 14 janvier, à dix heures de l'avant-midi, et les élections mercredi le 21 janvier.

Le Maire O. Labrecque et trois échevins, MM. O. J. Jenkinson, A. P. Joyce et B. F. Staples sortent de charge.

Le docteur J. P. C. Lemieux, député du comté de Wolfe, a été nommé pour représenter la ville lors de la demande pour un subsidie de cinquante pour cent auprès du ministère de la voirie pour la construction de trois petits ponts sur la route Marblerton-St-Camille. Cette décision a été prise à la dernière assemblée du conseil municipal auquel assistaient tous les échevins sous la présidence de Son Honneur le Maire O. Labrecque.

Après l'adoption des minutes, on fit quelques changements au rôle d'évaluation à la suite de ventes de certaines propriétés, et l'on accepta des comptes présentés par le secrétaire-trésorier.

Le secrétaire a reçu instruction d'aviser l'Union des Municipalités que la municipalité se retirait de l'Union. M. Louis Hébert a été nommé évaluateur pour remplacer M. Alex. Boisvert qui a démissionné.

PORT A CREUSER

OTTAWA, 9.—Une délégation d'Owen Sound a interviewé le ministre des travaux publics, l'hon. Dr J. H. King, et lui a demandé qu'une somme suffisante soit incluse dans le budget pour commencer les travaux de creusage au port d'Owen Sound. La ville a voté \$450,000 le 1er janvier pour la construction d'un élévateur et pour que le projet soit mis à exécution, il importe que le port soit creusé. M. King assura à la délégation qu'il saisiirait le ministre du projet.

ROBE DE REPS BLEU MARIN



Les robes d'étoffe, ayant le charme d'une simplicité attrayante, seront très en vogue parmi les modes du printemps. Le modèle qu'on voit ici est fait de reps, parce que cette étoffe se prête admirablement aux coutures et volants circulaires. Elle est très légère et bien souple. Cette robe tombe en droite ligne, dans le dos. Sur le devant beaucoup d'ampleur est fournie par l'addition de deux volants circulaires, qui se complètent par un autre sur le jabot. Les boutons sont d'os d'un bleu brillant.

SAVANTS EN OBSERVATION

OTTAWA, 9.—Cinq membres du personnel de l'observatoire fédéral à Ottawa, se rendront à six milles au sud de Hamilton, Ontario, pour étudier l'éclipse du soleil qui se produira le 24 janvier. Leurs observations ne porteront pas sur la visibilité. Cela regardera d'autres expéditions qui seront sur les lieux en même temps. Ils s'occuperont du magnétisme terrestre et des conditions pour la réception des ondes hertziennes pendant la durée de l'éclipse. S'il fait beau, l'éclipse sera de 95 pour cent visible à Ottawa et à Montréal, Toronto se trouve sur le passage du cône d'ombre.

"L'ANCIEN MAGASIN A L'ESPRIT NOUVEAU"

J. ROSENBLOOM & CIE.

VENTE DE 100 PALETOTS DE GARÇONNETS

(Pointures variant de 27 à 36, de 9 à 16 ans)

PALETOTS de garçonnets

Valeur rég. \$11 pour

\$7.75

PALETOTS de garçonnets

Valeur rég. \$22. pour

\$13.75

PALETOTS de garçonnets

Valeur rég. \$16.50 pour

\$8.75

VOICI L'EXPLICATION —

Ces paletots nous ont été envoyés sur consignment par un manufacturier exclusif d'habillements pour garçonnets, et ce, pour une période de 10 jours seulement. Les paletots non vendus devant être retournés à l'expiration des dix jours. Le tissu est presque tout laine, les couleurs et les nuances parfaitement choisies et la coupe est superbe. Les prix sont les plus bas que Rosenbloom ait encore offerts.

VENEZ EXAMINER CES PALETOTS. VOUS LES ADMIREZ. EN VENTE POUR DIX JOURS SEULEMENT.

Paletots d'Hiver pour Enfants à une Réduction de 20%

Vente à un prix extraordinaire de tous nos paletots pour solde de janvier.

PALETOTS D'HIVER

VALEURS JUSQU'A **\$48** pour

\$32.50

VALEURS JUSQU'A **\$35** pour

\$24.50

LES MEILLEURS PALETOTS D'HIVER MARQUE "BURBERRY"

Il ne nous reste encore que six de ces paletots que nous écoulerons chacun à **\$62.50**

J. ROSENBLOOM & CIE.